

EXTENSION DU PORT
TANGER MED.

IFC APPORTE SON SOUTIEN

P. 14

N° 3504

DU VENDREDI 22
AU DIMANCHE 24
DÉCEMBRE 2023

7 DH



ÉCO



DIRECTRICE DE PUBLICATION
MERIEM ALLAM

ACHETEURS VS FOURNISSEURS.

LE POUVOIR
CHANGE
DE CAMP !



P. 8-9

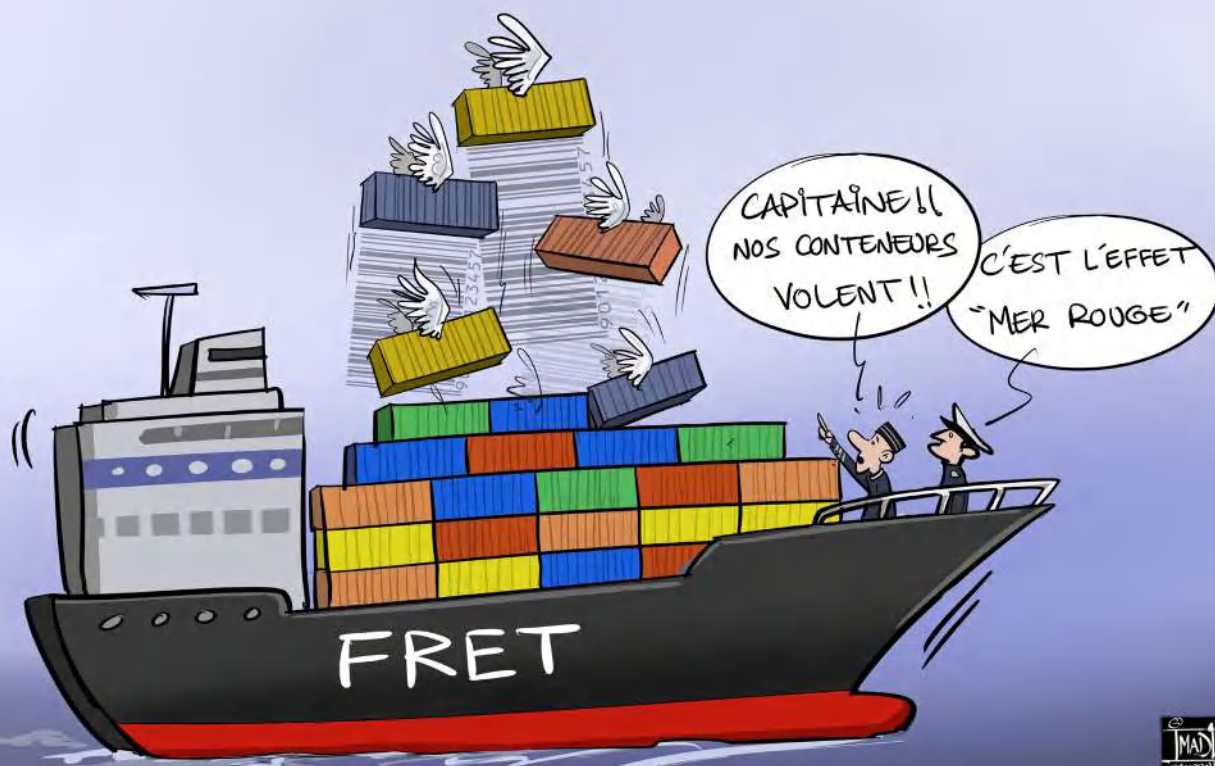
FABRICE MENELOT
Président du cabinet Crop and co

PERTURBATIONS EN MER ROUGE

LE PRIX DU CONTENEUR FLAMBE DÉJÀ !

- Quelques jours de perturbations en mer Rouge ont suffi pour que le prix du conteneur reparte à la hausse.
- L'impact sera certain sur le Maroc, selon les professionnels du transport maritime.

P. 4



L'année 2023 arrive bientôt à son terme. Pour Horizon Press, ces 12 derniers mois ont été placés sous le signe de la consolidation de l'ensemble de nos supports, avec encore plus de contenu de qualité qu'en 2022. Conférences de presse, événements, entretiens... Le Site info vous a proposé encore plus de vidéos que par le passé, dans les deux langues, avec une mention spéciale pour l'actu sportive. L'Infomédiaire est plus que jamais une référence de l'info digitale en temps réel pour les décideurs. Tandis que Les ÉCO, a mis en place des tables rondes à une cadence soutenue avec des thèmes divers et variés. Sans oublier les grands invités qui ont marqué 2023. Le digital dans l'éducation, les placements financiers, l'acte d'achat digitalisé dans le secteur automobile, l'industrie pharmaceutique, le marché boursier, l'Intelligence artificielle, le cloud pour les entreprises, les investissements publicitaires, le Made in Morocco... tous ces sujets et bien d'autres sont disponibles sur LesÉco.ma en vidéo et en accès libre. Aussi, de grosses pointures, comme Karim Bernoussi, Ahmed Rahhou, Younes Benjelloun, Adil Douiri, Abdellatif Miraoui ou encore Chakib Alj, ont accepté d'être nos invités durant cette année riche en actualité économique et politique. Pour 2024, Horizon Press s'engage à poursuivre sur sa lancée. Mais il y aura évidemment des nouveautés. Dès janvier, la Coupe d'Afrique des nations sera suivie de très près par nos journalistes et un dispositif spécial vous sera offert. Sur le journal, un courrier des lecteurs sera régulièrement diffusé pour prendre en compte vos remarques. En espérant que chacun de nos supports réponde, à sa manière, à vos attentes.

Promesse de fin d'année

Hicham Bennani
h.bennani@leseco.ma

ÉDITO

P. 10-11

CARBURANT.

LE SUJET QUI FÂCHE

Visiblement, il n'y a pas entente sur les prix du carburant, mais plutôt un alignement, du moment que l'approvisionnement s'effectue auprès de la même source. Et pour en avoir le cœur net, le Conseil de la concurrence tranchera dès janvier prochain. Toutefois, contrairement aux rumeurs, si la raffinerie la Samir était toujours opérationnelle, elle n'aurait pas pu juguler la flambée des prix, en raison notamment d'un manque de compétitivité. Explications.



P. 13

TRAFIC AÉRIEN.

LA PAGE DE LA CRISE PANDÉMIQUE EST DÉFINITIVEMENT TOURNÉE

P. 12

STRESS HYDRIQUE.

LA SITUATION JUGÉE CRITIQUE

P. 2

POLITIQUE MONÉTAIRE.

L'ASSOUPLISSEMENT SE CONFIRME POUR 2024

Le marché reprend confiance en la croissance économique. Attijari Global Research décèle des signes avant-coureurs d'un nouveau cycle d'assouplissement monétaire en 2024. En outre, les pressions inflationnistes devraient connaître une nette atténuation l'année prochaine, pour se stabiliser à 2,4%.

CROISSANCE 2023E



-20 PBS

Nouvelle

+2,7%

Précédente

+2,9%

INFLATION 2023E



+10 PBS

Nouvelle

6,1%

Précédente

6,0%



Relations Maroc-Sénégal. Une synergie fructueuse

Le partenariat dynamique, noué entre le Maroc et le Sénégal, se traduit par des «avancées significatives» dans des secteurs nombreux et variés, a affirmé Amadou Mame Diop, président de l'Assemblée nationale du Sénégal. Cette déclaration a été faite en marge de la visite de travail qu'effectue au Sénégal Rachid Talbi El Alami, président de la Chambre des représentants, à la tête d'une importante délégation parlementaire. À cette occasion, Diop a cité en exemple des secteurs tels que les banques, les services, les transports routier, maritime et aérien, l'agriculture, l'éducation, la formation, l'habitat, les télécommunications, l'énergie, la pêche et les échanges commerciaux.



La fréquentation des aéroports marocains est en hausse de 7% par rapport à 2019, avec 24,7 millions de passagers accueillis sur les 11 premiers mois de l'année. Ce chiffre représente une hausse de 34% par rapport à 2022.

STRESS HYDRIQUE

La situation jugée critique

Dans le cadre du Conseil du gouvernement, Nizar Baraka, ministre de l'Équipement et de l'Eau, a alerté sur la gravité de la sécheresse, soulignant une baisse significative des précipitations et une hausse des températures. Les réserves d'eau des barrages ont diminué des deux tiers par rapport à l'année précédente, avec des baisses dramatiques de 50 à 90% dans plusieurs régions. Baraka a qualifié la situation du barrage d'Al Massira de «désastreuse» et a annoncé des mesures pour faire face à la pénurie, y compris des coupures d'eau potentielles. Il a souligné la responsabilité collective dans la gestion de la crise, appelant à une consommation responsable et à la lutte contre le gaspillage d'eau, tout en exprimant l'espoir de pluies abondantes dans les prochains mois.

K.A.

DATA-TIKA

CFCA adhère au programme

La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) et Casablanca Finance City Authority (CFCA) ont officiellement scellé leur partenariat en adhérant au programme «Data-Tika». Cette collaboration, concrétisée par

la signature d'une convention entre Omar Seghrouchni, président de la CNDP, et Saïd Ibrahim, directeur général de CFCA, vise à faciliter la conformité des entreprises membres de Casablanca Finance City (CFC) avec la loi sur la protection des données personnelles. Dans le cadre de ce partenariat, des sessions de formation et des ateliers de réflexion prospective sur la protection des données seront organisés. Des représentants de la CNDP se déplaceront régulièrement à CFCA pour assurer un suivi proche des entreprises de CFC dans leur processus de mise en conformité.

K.A.

COSUMAR

Imad Ghammad nommé DGD

Cosumar a nommé son directeur général délégué en charge des achats, supply chain et du trading. C'est Imad Ghammad qui a été promu à cette fonction. Il a rejoint le groupe en 2006 et y a occupé plusieurs fonctions stratégiques. Depuis 2010, en tant que membre du comité de direction, il a joué un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de divers projets de transformation majeurs, apportant d'importantes contributions dans plusieurs domaines. À noter que Ghammad occupe également le poste d'administrateur à la Fimasucre et dans plusieurs filiales du Groupe. Il est également directeur général de la Compagnie maroco-guinéenne de sucre Comaguis (filiale du Groupe Cosumar).

S.R.

ISCAE

El Malki confirmé directeur général

Directeur général par intérim depuis juillet dernier, Tarik El Malki a été confirmé, jeudi en conseil du gouvernement, en tant que directeur général de l'ISCAE. Ce professeur, réputé pour son parcours exemplaire dans l'enseignement supérieur, occupait auparavant le poste d'enseignant-chercheur au sein du prestigieux institut. El Malki est titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de la Méditerranée Aix-Marseille II. Il est le président de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises au Maroc, et il est également chargé du développement et de la communication du CMC (Centre marocain de conjoncture).

A.I.

SYNDICATS DE COPROPRÉTIÉ

De nouvelles règles comptables vont entrer en vigueur

Le Conseil de gouvernement a validé le projet de décret N° 2.23.700 qui énonce les normes comptables spécifiques destinées aux copropriétaires, en application de la loi 18.00 régissant le statut des copropriétés d'immeubles construits. Porté par Fatima Ezzahra El Mansouri, ministre de l'Aménagement du territoire, ce projet

s'inscrit dans la mise en application des dispositions de l'article 24 de la loi 18.00, telle que modifiée et complétée par la loi 106.12. Il aborde les comptes des syndicats des copropriétaires (budget prévisionnel, charges et produits de l'exercice, annexes au budget prévisionnel). Cette initiative vise à garantir une gestion efficace des comptes des copropriétés et à renforcer la transparence dans leur gestion financière et comptable.

K.A.

AGRICULTURE

L'importation des mangues explose

Les consommateurs marocains sont de plus en plus friands de mangues, et le pays s'apprête à battre son propre record d'importation, avec un volume qui a doublé depuis 2017. À fin septembre, les importations ont ainsi déjà quasiment atteint le niveau de toute l'année écoulée. De 2017 à 2022, les importations de mangues ont augmenté en moyenne de 15% par an. Le Maroc a ainsi importé 12.600 tonnes de mangues en 2022 et 12.400 t entre janvier-septembre 2023.

M.O.

SANLAM MAROC

L'OPA obligatoire visée par l'AMMC

L'AMMC a validé la note d'information relative à l'Offre publique d'achat

(OPA) obligatoire portant sur les actions de Sanlam Maroc à l'initiative de Sanlam Emerging Markets Proprietary Limited, Allianz Europe B.V, Santal Allianz Africa Proprietary Limited, et Sanlam Pan Africa Maroc S.A. Cette offre publique est caractérisée par un nombre de titres visés de 1.575.607 actions, un prix de 1.320 dirhams par action, un montant maximum de 2.079.801.240 dirhams, et une durée allant du 28 décembre au 12 janvier 2024. **S.R.**

AIDE DIRECTE AU LOGEMENT

Les notaires se rallient à la cause

Pour faire aboutir le programme d'aide directe au logement, le ministère de l'Aménagement du territoire national avait misé sur une série de conventions. La dernière en date est celle qui vient d'être conclue avec le Conseil national de l'ordre des notaires. Elle vise à

assurer l'accompagnement et le soutien des citoyens par les notaires tout au long du processus d'octroi de l'aide. Elle permettra également l'application d'une tarification globale des notaires n'excédant pas 2.500 dirhams TTC au lieu de 6.000 DH. Ce montant englobe les honoraires du notaire ainsi que les frais de dossier. **M.O.**

TRAFIC AÉRIEN

Une hausse de 6% prévue en 2024

Selon l'Office national des aéroports (ONDA), le trafic aérien augmentera d'environ 6% en 2024. Un communiqué officiel du ministère du Transport a indiqué que le chiffre d'affaires de l'ONDA devrait se situer à 5 milliards de dirhams (MMDH), en amélioration de 9% par rapport à 2023. Le même communiqué annonce que les prévisions de clôture pour l'année 2023 affichent un trafic de 27 millions

de passagers, en hausse de 29% par rapport à 2022 et de 8% par rapport à 2019 ainsi qu'un chiffre d'affaires de 4,6 MMDH, en progression de 20% par rapport à 2022.

A.I.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le premier «CESE Café» lancé

Conçu comme un nouvel espace de dialogue et de partage des points de vue sur les thématiques abordées par le Conseil économique, social et environnemental, le premier «CESE café» a été marqué par la participation d'une cinquantaine de citoyens de tranches d'âge et de catégories socioprofessionnelles différentes. Ils ont débattu avec Ahmed Réda Chami, président de cette instance, autour de la thématique de la participation économique, sociale, civique, culturelle et de la citoyenneté active des jeunes. Cette rencontre a été l'occasion pour échanger

autour des préoccupations actuelles et des perspectives concernant l'inclusion économique des jeunes, en particulier le renforcement de leurs compétences, l'amélioration de leur employabilité, la création d'emplois et la promotion de l'entrepreneuriat. **Y.S.**

VERSAILLES WORLD

PRIZE 2023

Un hôtel du Haut-Atlas primé

Une première ! L'hôtel Olinto Atlas Mountain Retreat, situé dans la vallée de Ouirgane dans le Haut-Atlas, a été primé du Prix Versailles World Prize 2023, dans la catégorie Hôtels. Composé de neuf pavillons d'hôtes, chacun doté d'un jardin privatif et entouré de murs traditionnels en terre, Olinto Atlas Mountain Retreat appartient à l'hôtelier Fabrizio Ruspoli, basé à Marrakech. Cet hôtel se démarque, notamment, par son magnifique cadre montagnard. **A.I.**

CIH BANK

LA BANQUE GRATUITE

TOUTE LA VIE

POUR TOUTES LES FEMMES

Club Sayidati

www.cihbank.ma
f/cihbank

Crédit Immobilier et Hôtelier, Société anonyme au Capital Social de 3 051 978 400 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1er 1415/23 Août 1994. Siège Social : 187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200988. Tél. siège : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 Fax : (+212) 522 479 163. Centre de relation clients : 47 47

CHIFFRES CLÉS

6.000
DOLLARSPrix du conteneur 40
pieds, contre 3.000 avant
le début de cette crise

70

Nombre de navires
sont déroutés par jour
vers le Cap de Bonne
Espérance8 À 15
JOURSDélai d'allongement
pour les trajets.
C'est la conséquence
du contournement
du Canal de Suez

PERTURBATIONS EN MER ROUGE

Le prix du conteneur flambe déjà !

Quelques jours de perturbations en mer Rouge ont suffi pour que le prix du conteneur reparte à la hausse. L'impact sera certain sur le Maroc, selon les professionnels du transport maritime. Explications.

À peine la crise dans la mer Rouge déclenchée que les prix des conteneurs repartent à la hausse. Et c'est l'armateur italo-suisse, MSC, qui a été l'un des tout premiers à appliquer une hausse sur ses navires en partance de Chine, et à destination de l'Europe, y compris, bien évidemment, le Maroc. Le conteneur 20 pieds, dont le transport coûtait 1.500 à 2.000 dollars, a grimpé, depuis mardi dernier, à 3.000 dollars. Celui de 40 pieds est passé du simple au double, puisqu'il se négocie actuellement à 6.000 dollars. Suffisant pour entrevoir de nouvelles perturbations dans le fret maritime, si la situation perdure en mer Rouge. Du côté des commissionnaires en transport maritime marocains, les freight forwarders, on ne note pas encore de hausse sur les cargaisons à réceptionner ces jours-ci, mais on reste extrêmement perplexe par rapport à la suite des événements. « Cette situation va chambouler la logistique internationale. Bien évidemment, si ça continue, le Maroc, à l'instar de tous les pays du monde, sera impacté. Et cet impact sera ressenti au niveau des délais et des prix », estime Rachid

Tahri, président de l'Association des Freight forwarders du Maroc (AFFM).

CÉRÉALES ET CHARBONS

Les prochains jours seront donc cruciaux, si la crise persiste. Actuellement, les grands armateurs ont décidé de suspendre leurs liaisons via la mer Rouge. C'est le cas du danois Maersk, de l'allemand Hapag Lloyd, du français CGMA CGM, ainsi que de l'italo-suisse MSC. Désormais, les navires sont déroutés en direction du Cap de Bonne Espérance, en Afrique du Sud, afin de prendre par la suite la direction de l'Atlantique Nord en longeant les côtes africaines ou en prenant la direction de

l'Amérique latine. Certains calculs font apparaître une cadence de 70 navires déroutés par jour. À ces surcoûts logistiques, il faut ajouter l'allongement moyen de 15 jours pour les trajets, l'augmentation des primes d'assurance et la contrainte du manque d'eau dans le canal de Panama. « La conséquence directe au Maroc des perturbations sur le trafic maritime dans la mer Rouge, c'est la raréfaction des navires. Ce qui va impacter l'importation des vrac solides et liquides, notamment les céréales, le charbon et les huiles », indique le professeur Najib Cherfaoui, expert maritime, qui alerte également au sujet d'une probable forte pression sur les navires spécialisés

dans l'exportation de phosphate et de ses dérivées.

PIRE QUE L'UKRAINE ?

En tout cas, pour les professionnels maritimes, cette crise risque d'être plus sérieuse que celle créée par la guerre en Ukraine, puisqu'elle touche directement une autoroute maritime essentielle au commerce mondial. Avant cela, en 2021 et 2022, la reprise post-covid avait conduit à une crise sans précédent du fret maritime. À l'époque, le prix du conteneur convoyé depuis la Chine était passé du simple au quintuple, atteignant les 20.000 dollars !

Abdellah Benahmed



RACHID TAHRI

Président de l'Association des Freight forwarders du Maroc (AFFM)

conteneurs.

géopolitique !

Sentez-vous déjà l'impact de la crise en mer Rouge sur le trafic maritime commercial au Maroc ?

La hausse des prix n'est pas encore observée chez nous, mais le risque est important, car le transport maritime est impacté. Il y a encore quelques bateaux qui passent en mer Rouge, mais on risque fort de connaître un arrêt total si la situation continue. Dans ce cas, le Maroc sera touché, car les bateaux ne pourront plus venir en Méditerranée. L'une des conséquences auxquelles il faudra alors s'attendre, ce sera le rallongement des délais, ainsi que la hausse des prix de transport des

Quelles répercussions cela peut-il avoir sur le transport maritime national ?

L'impact va être important, car les routes maritimes risquent de changer. La chaîne d'approvisionnement va sûrement être affectée. Il faudra pallier les retards et cela a un coût. Je crains que cette crise en mer Rouge soit beaucoup plus grave pour le transport maritime que la guerre en Ukraine. Car là, c'est une route maritime de première importance qui est concernée. Il faudra aussi s'attendre à une augmentation des prix du baril de pétrole. La logistique est liée à la

Sentez-vous qu'au niveau national, on se prépare à affronter cette nouvelle crise et son impact ?

On ne le sent pas encore à vrai dire. Peut-être que l'on s'y prépare en coulisse, mais dans les faits, pas encore. La situation mérite toutefois réflexion et l'on doit tout mettre en œuvre pour bien se préparer à affronter cette nouvelle vague de la crise dans le fret maritime, si ces tensions continuent en mer Rouge. Mais je reste optimiste par rapport à la prise en considération de cette nouvelle donne.

VOTRE FULL LOGISTIC SERVICE PROVIDER

Buildings & Logistic Services se positionne en tant que full logistic service provider, proposant des solutions sur mesure et end to end, couvrant toute la chaîne de valeur logistique. Afin de répondre aux besoins spécifiques de tous nos clients, nous couvrons cinq domaines d'activités clés, distincts et complémentaires.



3PL : ENTREPOSAGE ET TRANSPORT

Gestion des flux in & out, du transport et du stockage des produits sous température ambiante et contrôlée, ainsi que le stockage pharmaceutique.



FRET FORWARDING ET TRANSIT

Gestion complète des opérations import & export en fret forwarding et en transit, en conformité avec les réglementations nationales et internationales.



LA MISE À DISPOSITION DES SITES LOGISTIQUES INDUSTRIELS & BUREAUX

Solutions clé en main pour héberger vos opérations industrielles, logistiques et bureaux.



PRODUCT CUSTOMIZATION

Une large gamme de services consistant à adapter ou à modifier vos produits pour répondre aux besoins spécifiques de vos consommateurs.



GESTION D'ACTIFS

Sell & lease back: Céder vos propriétés tout en continuant à les utiliser avec un bail à long terme tout en allégeant vos bilans.
Built to suit: Des installations sur mesure spécialement conçues pour répondre à vos besoins sans investissements préalable de votre part.



ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

La France se tire une balle dans le pied

La nouvelle loi sur l'immigration adoptée cette semaine en France, et en particulier la mesure concernant la caution à déposer pour les étudiants étrangers, fait couler beaucoup d'encre et suscite un débat intense sur l'égalité, l'attractivité du pays, etc. Quid de l'impact sur les étudiants internationaux marocains ?

La nouvelle loi sur l'immigration en France, avec sa mesure controversée de caution pour les étudiants étrangers, suscite des critiques majeures quant à son impact sur l'attractivité du pays, l'égalité entre les étudiants français et étrangers, ainsi que sur la recherche et l'innovation. Dans un contexte marqué par des débats houleux, le projet de loi sur l'immigration en France a été adopté par les deux chambres du Parlement, suscitant d'importants remous tant en France qu'à l'étranger. Le compromis trouvé entre la majorité et les Républicains a conduit à l'adoption d'un texte considérablement durci, ce qui est vivement critiqué par certains. L'un des aspects les plus controversés de cette loi porte sur la caution exigée aux étudiants étrangers. Selon cet aspect de la loi, à moins de circonstances particulières, les étrangers demandant un titre de séjour «étudiant» devront déposer une caution destinée à couvrir d'éventuels «frais d'éloignement». Cette mesure a été obtenue par la droite politique, mais elle a été combattue par les partisans du président Emmanuel Macron, qui y voient une rupture d'égalité entre les étudiants et un risque de fragilisation des étudiants internationaux. Contacté par Les Inspirations ÉCO, Abdelghani Youmni, économiste, conseiller des Français du Maroc et spécialiste franco-marocain des politiques publiques, exprime son inquiétude face à cette disposition de la loi. Il souligne que



La France compte 46.371 étudiants marocains, 12% du contingent d'étudiants étrangers.

l'instauration d'une caution pour les étudiants étrangers en France est un marqueur de la préférence nationale et de la rupture d'égalité entre les étudiants français et étrangers, en particulier ceux originaires d'Afrique. Selon lui, l'exclusion des étudiants étrangers des allocations logement et l'obligation de verser une caution vont à l'encontre des valeurs républicaines françaises et de la tradition d'ouverture de l'université. «Que font les étudiants dans une loi immigration ?», s'interroge Abdelghani Youmni. «Madame Élisabeth Borne parle d'une caution de 10 ou 20 euros, une plaisanterie, si elle reste dans la loi, la caution sera portée à 5.000 ou 10.000 euros par étudiant, c'est un marqueur de la préférence nationale et de la rupture d'égalité entre les étudiants français et les étudiants étrangers, les visés sont ceux qui viennent d'Afrique. L'exclusion des étudiants des allocations logement et leur soumission au dépôt d'une caution vont à l'encontre des valeurs de la République française et à la tradition d'ouverture au monde de l'université». Et d'ajouter : «La France compte 46.371 étudiants marocains, soit 12% du contingent d'étudiants étrangers. Ils sont tous soumis à de multiples contraintes, dont l'obligation de déposer 7.000 euros annuellement pour prouver les moyens de subsistance, et - cerise sur le gâteau - la disposition de 2022 qui fixe les frais d'inscription à 2.770 € pour le cycle licence et 3.770 € pour le master».

L'IMPACT POTENTIEL DE LA MESURE DE CAUTION SUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE

Il convient de souligner que la question de l'immigration est complexe et suscite des débats passionnés. Logiquement, les décisions politiques concernant l'immigration devraient prendre en compte divers aspects, notamment les considérations économiques, sociales et culturelles. Dans le cas présent, les préoccupations liées à la sécurité et à l'intégration sont légitimes, mais il semble que le législateur

de subsistance en déposant annuellement une somme de 7.000 euros, ainsi que le paiement des frais de scolarité. Malgré ces obstacles, l'analyse économique démontre que l'arrivée de ces étudiants internationaux contribue positivement à l'économie française, à la fois par les frais de scolarité qu'ils paient et par les dépenses qu'ils engagent sur le territoire. La question qui se pose est de savoir est-ce que cette tendance va continuer, si ce mécanisme est approuvé par le Conseil Constitutionnel français ? Quelle répercussion va avoir le durcissement de la politique d'accès à l'enseignement supérieur français ? Wait and see. Une chose est sûre, la mesure de caution pour les étudiants étrangers risque de diminuer l'attrait de la France en tant que destination pour les étudiants internationaux, décourageant ainsi de nombreux étudiants, en particulier ceux issus de pays moins fortunés, à aller étudier en France. Une telle mesure va renforcer l'attrait d'autres pays pour de nombreux étudiants internationaux marocains, notamment l'Espagne pour son système d'enseignement performant, sa proximité géographique et des échanges culturels intéressants;

«L'instauration d'une caution pour les étudiants étrangers en France est un marqueur de la préférence nationale et de la rupture d'égalité entre les étudiants français et étrangers, en particulier ceux originaires d'Afrique».

français ne soit plus intéressé par l'idée de trouver un équilibre entre ces préoccupations et la volonté de maintenir l'attrait de la France pour les étudiants internationaux. Notons que la France accueille un contingent d'étudiants étrangers relativement important de près de 386.425 étudiants. Parmi eux, 46.371 étudiants marocains (12%). Tous sans exception font face à de multiples barrières de sélection, tant sur le plan académique que financier, notamment l'obligation de prouver des moyens

les Etats-Unis ou le Canada pour les nombreuses opportunités d'études supérieures qu'il offre et les possibilités d'emploi après les études; l'Allemagne pour son offre en formations techniques et ses opportunités d'emploi après les études; la Roumanie, pour les opportunités qu'il offre aux étudiants marocains, en particulier dans les carrières médicales et les métiers d'ingénierie. Ce pays offre également des conditions de vie et des frais de scolarité relativement abordables.

IMPACT POTENTIEL SUR LA R&D, LA COMPÉTITIVITÉ ET L'INNOVATION POUR LE PAYS

Selon Abdelghani Youmni, si cette mesure est approuvée par le Conseil constitutionnel, elle pourrait entraîner une réduction significative de la présence des étudiants marocains dans les universités françaises et même accélérer le déclin de l'attrait pour la langue française et la francophonie en général. Il souligne également que de tels dispositifs ne feraient qu'accroître la tendance à la marchandisation de l'enseignement supérieur français, affaiblissant ainsi la recherche et le développement, ainsi que la mobilité du capital humain. L'analyse de Youmni met en lumière plusieurs préoccupations économiques importantes. Tout d'abord, la diminution de la présence des étudiants étrangers dans les universités françaises pourrait avoir



Abdelghani Youmni
Économiste et spécialiste franco-marocain des politiques publiques



«L'Europe vit une vraie schizophrénie depuis le réveil et les victoires de l'extrême droite face à l'inaction de l'UE des Vingt-sept à disposer d'une politique étrangère et d'immigration utilitariste et humaniste. D'un côté l'Allemagne et l'Italie qui ouvrent les vannes à plusieurs milliers de travailleurs étrangers non communautaires qualifiés ou non, puis la France qui a triplé le nombre d'ouvriers agricoles saisonniers marocains et qui absorbent entre ingénieurs, médecins et universitaires du Maghreb de 5 à 10.000 par an, je pense que la cohérence devrait être de mise. Du reste, ce constat montre bien que l'Europe est dans un double message, celui adressé aux électeurs que les médias enfoncent dans la haine de l'étranger et des ressortissants africains, dont les musulmans et les Arabes, et un second, plus pragmatique, comme réponse aux besoins de l'économie en facteur travail et aux caisse de sécurité sociale pour financer l'assurance maladie et les retraites.»

un impact sur le dynamisme de ces institutions sur le plan économique. Les étudiants étrangers contribuent non seulement à la diversité culturelle, mais aussi à l'économie locale à travers leurs dépenses liées à la vie étudiante, telles que

le logement, la nourriture et les biens de consommation. Une diminution de leur nombre pourrait donc avoir des répercussions sur les commerces locaux et la demande intérieure. De plus, l'affaiblissement de l'attrait pour la recherche dans

les universités françaises pourrait avoir des conséquences négatives sur l'innovation et la compétitivité économique du pays. La recherche et le développement sont des moteurs clés de la croissance économique, et une faiblesse dans ce domaine pourrait nuire à la capacité de la France à attirer des investissements et à maintenir sa position dans l'économie mondiale. En outre, l'économiste souligne la faiblesse actuelle de l'attractivité de la France pour la recherche, ainsi que la perspective d'une baisse importante du nombre d'universitaires français d'ici 2030 en raison des départs à la retraite. Ces facteurs combinés pourraient créer un contexte où la recherche et le développement seraient encore plus fragilisés, ce qui pourrait entraver la capacité de la France à rester compétitive sur la scène internationale.

Modeste Kouamé

HORIZON PRESS
GROUP

RECRUTE

JOURNALISTES
Seniors et Juniors
pour ses supports

Envoyer CV + Photo + Lettre de motivation
recrute@leseco.ma

AVIS DE VENTE A GUICHET OUVERT

Lots de terrain type HE3/HC3
L'OASIS
Bouizakarne

La Société Al Omrane Al Janoub met en vente à guichet ouvert des lots de terrain de type HE3 et HC3 dépendants du lotissement L'oasis à la ville de Bouizakarne.

N° Eco 080 100 15 16

Prix d'une communication locale

Al Omrane Al Janoub

Avenue Mohamed VI, près de Centre de la Région Laâyoune
Boujdour Sakia Al Hamra. B.P : 1404 - Laâyoune / Tél :
05 28 98 07 72 / 74 / Fax : 05 28 98 07 73
Al Omrane Al Janoub est une filiale du Groupe Al Omrane

Photo non contractuelle

Toute personne intéressée est priée de se présenter directement à l'Agence Al Omrane Guelmim sise au Lotissement AL QODS n° 706 Guelmim et ce à partir du 21 Décembre 2023.

PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPÉRIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE

MON CONSEILLER VIRTUEL

Demander des informations 24/24 via notre ChatBot

05 22 49 41 15
Al Omrane Bot

APPELS VIDÉO

Nous joindre via WhatsApp

Directement via la page web du projet de votre choix

e-RDV

Programmer un RDV avec nos conseillers

Sur le site web alomrane.gov.ma

ACHETEURS VS FOURNISSEURS

Le pouvoir change de camp !

Après une longue expérience dans les achats, acquise auprès de plusieurs grandes entreprises et l'industrie pharmaceutique en France, Fabrice Menelot préside actuellement le cabinet-conseil Crop and co. Il conseille les directions générales et les directions Achats pour installer «visiblement et durablement» la performance des achats au sein des entreprises. Au Maroc, il intervient, entre autres, chez Marsa Maroc et Attijariwafa bank. Fabrice Menelot dit constater, depuis une dizaine d'années, un basculement des rapports de force entre les acheteurs et les fournisseurs. Fini, le diktat que les premiers exerçaient jadis sur les seconds. Le phénomène s'est accéléré encore plus à la sortie de la crise de la covid-19.

La fonction Achats se trouve au carrefour d'intérêts parfois contradictoires, voire divergents. La direction financière veut toujours plus d'économies, les fournisseurs plus de flexibilité, et les RH ou le Marketing, espèrent secrètement récupérer ses attributions. Où faut-il placer le curseur dans une organisation ?

C'est l'éternel débat dans les entreprises. La question est de savoir à quel département on rattache les Achats dans l'organisation. Si on les place sous le pilotage de la direction Financière, cela signifie forcément que la finalité est d'appuyer sur les performances économiques. Si on adosse la fonction à la direction Supply Chain ou de Production, il s'agit d'une orientation privilégiant des éléments comme la qualité, le respect des délais, etc. Mais au final, tout dépend de la stratégie de l'entreprise. Pour une firme qui opère dans un secteur à forte intensité concurrentielle, la fonction



FABRICE MENELOT
Président du cabinet Crop and co

Achats sera un levier et un outil pour améliorer la compétitivité, à travers ses performances économiques. Pour les entreprises engagées dans une logique de développement ou de croissance

sortis de cette tempête. En fait, les managers Achats étaient confrontés à deux problèmes. Le premier, c'est la rupture des approvisionnements. Avant même de savoir à quel prix ils

acheteur conférerait un certain pouvoir, voire de l'importance vis-à-vis du fournisseur. Aujourd'hui, les rapports de force sont en train de s'inverser. Très clairement, de ce que j'ai observé ces dix dernières années, les fournisseurs ont pris le pouvoir. Ils sont de plus en plus exigeants envers les clients. C'est pourquoi, je conseille toujours aux entreprises de s'occuper de leurs fournisseurs les plus importants car une relation saine et bien établie permet de traverser les périodes difficiles sans dégât. On l'a encore vu à la sortie de la crise de la covid-19. Les entreprises qui avaient un peu négligé cette relation n'ont pas été bien traitées. À l'inverse, celles qui entretenaient de bonnes relations avec leurs fournisseurs, entre autres, en réglant à l'heure les factures, n'ont pas connu de grosses difficultés. L'autre élément qui a changé aussi dans la tête des chefs d'entreprise est la priorité absolue de la rentabilité. Plus personne ne fait la course au chiffre d'affaires, ou ne vend à n'importe quelle condition. Encore plus que par le passé, les fournisseurs sélectionnent très sévèrement les clients avec lesquels ils veulent entrer en affaires. Très peu de pouvoir, mais beaucoup d'influence

Ce qu'il faut retenir c'est que la relation avec les fournisseurs s'est beaucoup transformée ces dernières années. Pendant longtemps, le fait d'être acheteur conférerait un certain pouvoir, voire de l'importance vis-à-vis du fournisseur.

externe, les Achats vont aider à trouver de nouveaux fournisseurs, de nouveaux produits, etc. En gros, le positionnement de la fonction est étroitement lié à la stratégie de l'entreprise. Il n'y a pas de schéma standard.

Comment les responsables Achats ont-ils géré la pression de l'inflation de ces deux dernières années ?

À l'heure où je vous parle, croyez-moi, ils ne sont pas encore tout à fait

allait acheter le produit, la difficulté était de le trouver. À ces tensions sur les approvisionnements, s'est greffée l'envolée des prix. Dans ce contexte, les responsables Achats ont dû absorber des hausses de prix sur leurs commandes, les fournisseurs ayant eux-mêmes été «contaminés» par la flambée des matières premières et la hausse des coûts logistiques. Ce qu'il faut retenir c'est que la relation avec les fournisseurs s'est beaucoup transformée ces dernières années. Pendant longtemps, le fait d'être

Comment se fait l'arbitrage en cas de conflit entre le manager des Achats et les responsables des budgets au sein des entreprises ? Une grande direction telle que les Systèmes d'Information peut estimer être la mieux qualifiée pour sélectionner le fournisseur de logiciels ou de maintenance informatique.

Vous soulevez là un problème que l'on rencontre régulièrement entre le responsable des Achats et les managers qui gèrent les budgets de leurs départements. Ces derniers disent souvent au premier, «j'ai le budget et l'enveloppe financière». C'est le mot magique ! Sous-entendu, c'est lui qui décide. Il faut juste rappeler, qu'en vérité, l'acheteur a un tout petit pouvoir. Il décide de pas grand-chose dans l'entreprise. Par contre, il dispose d'un grand pouvoir d'influence sur les décisions d'autres départements et services. Ainsi, les entreprises doivent mettre en place des règles, des procédures et des seuils dans le

cadre de la gouvernance des achats. Les acheteurs disent eux-mêmes qu'ils passent plus temps à négocier en interne qu'avec les fournisseurs. Lorsque les parties n'arrivent pas à un accord, c'est la direction générale qui tranche. Ce qui n'est pas bon signe, car souvent, elle perd ces arbitrages.

Comment les outils de l'IA peuvent aider à améliorer l'efficacité des achats au sein de l'entreprise ?

Le processus achats comprend en effet beaucoup de tâches répétitives et chronophages. À cet effet, l'intelligence artificielle peut être un excellent assistant virtuel. C'est une solution qui peut faire gagner du temps en élaborant, par exemple, des rapports de benchmark des offres fournisseurs, en faisant du sourcing fournisseurs, en aidant au traitement et au croisement des données afin d'éclairer les décisions des managers... Et on n'en est qu'au début. Les achats «responsables» vont s'imposer partout

Quelles priorités voyez-vous pour le manager des Achats en 2024 ?

Si j'étais directeur Achats dans une entreprise ou une organisation privée ou publique, je m'intéresserais à quatre sujets. Le premier est l'organisation des achats, c'est-à-dire procéder à la segmentation de fournisseurs selon

d'achat et voir les possibilités de négociation de nouveaux contrats, voire comment référencer de nouveaux fournisseurs. Troisième sujet, les relations avec les fournisseurs. Tous ne se valent pas, il va falloir personnaliser autant que faire se peut, les rapports avec

Les entreprises doivent mettre en place des règles, des procédures et des seuils dans le cadre de la gouvernance des achats.

leur poids dans les dépenses globales des achats effectués par l'entreprise. C'est exactement ce qui a été fait par le Commercial depuis des années avec la catégorisation des clients en grands comptes, moyens et petits comptes. Deuxième sujet, les finances. Il s'agit de passer en revue les gros budgets

les fournisseurs stratégiques. Enfin, intégrer la RSE en développant les «achats responsables». C'est une thématique qui va s'imposer à toutes les entreprises.

Propos recueillis par **Abashi Shamamba**



Recevez l'intégralité des articles et vidéos en vous inscrivant ici



INCLUSION NUMÉRIQUE

COMMENT RÉUSSIR LE PARI ?

Date de publication sur Les Inspirations ÉCO

5 JANVIER



GHITA HANNANE
Responsable Maroc Société Financière Internationale (IFC)



HIND LFAL
Secrétaire Générale Orange Maroc



AHMED KHAOUJA
Expert de l'Union Internationale des Télécoms (UIT)



HASSAN BELKHAYAT
Président de la Commission Ecosystème Tech CGEM



HAMID BEN ELAFDIL
Chef d'entreprise et Président de Jadara Foundation



Organisée par

EN PARTENARIAT AVEC



POLITIQUE MONÉTAIRE

L'assouplissement se confirme pour 2024

Le marché reprend confiance en la croissance économique. Attijari Global Research décèle des signes avant-coureurs d'un nouveau cycle d'assouplissement monétaire en 2024. En outre, les pressions inflationnistes devraient connaître une nette atténuation l'année prochaine, pour se stabiliser à 2,4%.

Face aux récentes atténuations des tensions inflationnistes, tant au Maroc qu'à l'international, Bank Al-Maghrib (BAM) devrait désormais concentrer ses efforts sur les nouveaux défis économiques du Royaume. Il s'agit, notamment, de soutenir l'investissement et la croissance, comme en témoignent l'engagement dans la reconstruction de la région d'Al Haouz, suite au séisme du 8 septembre, et la co-organisation de la Coupe du monde en 2030. Les récentes projections économiques dévoilées par BAM émettent des signaux significatifs quant à l'orientation future de la banque centrale en 2024. Dans ce contexte, le rapport trimestriel sur la politique monétaire d'Attijari Global Research (AGR) souligne que «l'inflation devrait converger vers l'objectif de stabilité à 2% dès 2024». Dans ces conditions, le scénario central d'AGR prévoit une phase d'assouplissement monétaire l'année prochaine, suivant ainsi la tendance observée chez les grandes banques centrales à l'international, et tenant compte des nouveaux enjeux économiques du Royaume.

LE STATU QUO DU TD APORTE DE LA VISIBILITÉ AUX INVESTISSEURS

Pour la troisième fois consécutive, en 2023, BAM a choisi de maintenir inchangé son taux directeur (TD) à 3% lors du dernier comité de politique monétaire de l'année. Après une augmentation cumulative de 150 points de base (pbs) en septembre et décembre 2022, puis en mars 2023, BAM opte pour la stabilité, suivant ainsi la tendance observée chez les autres banques centrales. En effet, plus des deux tiers des 30 institutions monétaires internationales ont maintenu leur taux directeur inchangé au cours du quatrième trimestre 2023, comme l'indique Attijari Global Research (AGR). À titre d'exemple, la



Pour la troisième fois consécutive, en 2023, la Banque centrale a choisi de maintenir inchangé son taux directeur à 3%.

Réserve fédérale américaine (FED), la Banque centrale européenne (BCE), la Banque d'Angleterre (BOE), la Banque nationale suisse (BNS) et la Banque du Canada (BOC) ont toutes maintenu leur taux directeur inchangé. Ce statu quo, largement anticipé par le marché financier, semble en adéquation avec le nouveau contexte de désinflation au Maroc. Depuis son pic de 10% en février dernier, qui avait constitué un record sur 40 ans, l'inflation n'a cessé de décélérer pour atteindre 3,6% en novembre 2023. Parallèlement, l'inflation sous-jacente a suivi la même trajectoire à la baisse pour s'établir en dessous des 4%.

L'INFLATION POURSUIT SA BAISSÉ

Les pressions inflationnistes devraient connaître une nette atténuation en 2024. En effet, on prévoit que l'inflation se stabilisera à 2,4% en 2024, marquant une baisse significative par rapport à la moyenne de 6,1% en 2023 et 6,6% en 2022. Pour la quatrième fois consécutive en 2023, Bank Al-Maghrib ajuste ses prévisions d'inflation à moyen terme, visant des niveaux qui convergeront vers l'objectif de stabilité des prix, fixé à 2%. En ce qui concerne les perspectives de croissance pour 2024, malgré l'impact négatif anticipé des séquences du séisme survenu le 8 septembre, l'activité économique

devrait enregistrer une croissance de 3,2%, alignée sur les projections similaires. Cette dynamique positive est attribuée aux retombées favorables du plan d'investissement ambitieux de l'État, prévu au cours du prochain quinquennat.

DES SCÉNARIOS OPTIMISTES

En prenant en considération les récentes projections d'inflation de BAM pour la période 2023-2025 (estimation), AGR dégage deux hypothèses majeures pour l'année 2024. La première postule que la désinflation au Maroc devrait se poursuivre. D'une part, le net ralentissement de la demande mondiale et la détente des prix énergétiques sont susceptibles de se répercuter sur la composante importation. D'autre part, les mesures budgétaires visant à soutenir le pouvoir d'achat et la continuation de la transmission des hausses de taux directeur à l'économie réelle devraient atténuer les pressions sur les prix domestiques en 2024. La deuxième hypothèse suggère un possible changement de cap monétaire de la part de la FED et de la BCE prévu en 2024. En effet, en corrélation avec la baisse anticipée de l'inflation à l'échelle internationale, les grandes banques centrales, pourraient amorcer un nouveau cycle d'assouplissement monétaire au cours du premier

semestre 2024, marquant ainsi un tournant significatif.

LA TRANSMISSION DU TD PLUS PRONONCÉE

Les prévisions d'évolution des crédits bancaires et des taux débiteurs indiquent une persistance de la transmission de la hausse du taux directeur de 150 pbs vers l'économie réelle. Après des augmentations respectives de 53 et 23 pbs au cours des deux premiers trimestres de 2023, les taux débiteurs enregistrent une appréciation de 10 pbs au troisième trimestre. D'autre part, après avoir intégré pleinement les augmentations du taux directeur en 2023, les taux obligataires primaires au Maroc ont entamé une tendance à la baisse au quatrième trimestre de l'année, anticipant ainsi la fin du cycle de resserrement de BAM et en prévision d'une nouvelle phase accommodante dès 2024. Cette évolution découle, notamment, de la réduction des exigences de rentabilité des investisseurs en réponse au reflux inflationniste, ainsi que de la nouvelle orientation du Trésor vers les financements extérieurs en 2023.

POURSUITE DE LA TRANSMISSION DU TD VERS L'ÉCONOMIE RÉELLE

Les projections d'évolution des crédits bancaires au Maroc et des Taux débiteurs montrent une poursuite de la transmission de la hausse du TD de +150 pbs vers l'économie réelle. En effet, après des hausses respectives de 53 pbs et 23 pbs durant le T1-2023 et T2-2023, les Taux débiteurs s'apprécient de +10 pbs au T3-2023. Pour leur part, après avoir intégré complètement les hausses de TD en 2023, les Taux obligataires primaires au Maroc ont enclenché un mouvement baissier durant le T4-2023, et ce, en anticipation de la fin du cycle de resserrement de BAM et en prévision d'une nouvelle phase accommodante dès 2024. À l'origine, la baisse des exigences de rentabilité des investisseurs, en marge du reflux inflationniste, ainsi que la nouvelle orientation du Trésor vers les financements extérieurs, en 2023.

Sanae Raqui



LE CASH CIRCULERA DAVANTAGE AU COURS DE LA PÉRIODE 2024-2025

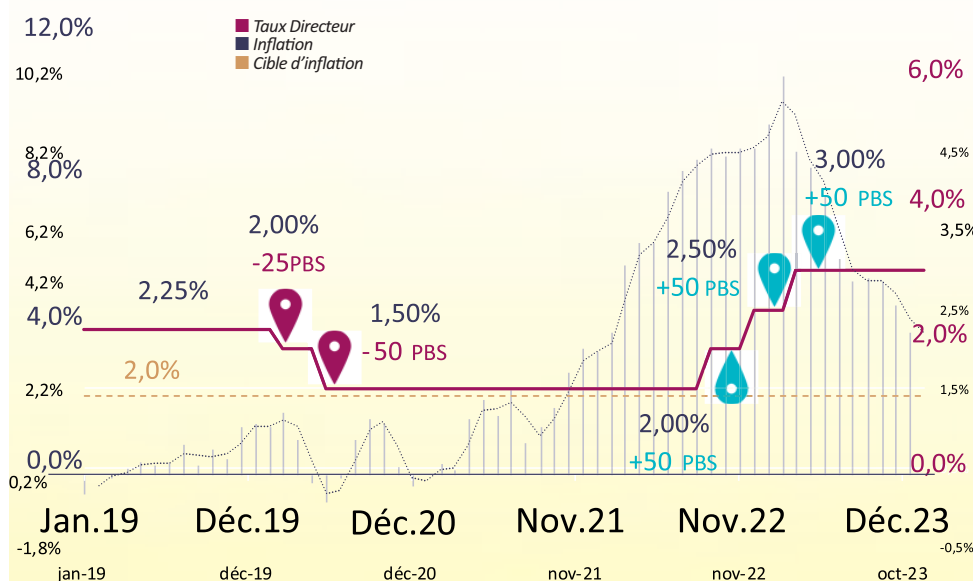
En ce qui concerne les conditions monétaires en 2024, les besoins en liquidités du système bancaire devraient atteindre un pic d'environ 138 MMDH, marquant un niveau inégalé depuis la crise de la covid-19. Malgré les prévisions record des réserves en devises, dépassant les 360 MMDH en 2024, la persistance de l'augmentation de la circulation fiduciaire devrait continuer à exercer une pression sur les besoins en liquidités. Après une augmentation significative de 10% en 2023, la masse monétaire en circulation devrait croître de 6,5% en 2024 et en 2025. Face à cette demande, il convient de rappeler que Bank Al-Maghrib demeure en mesure de compenser ce déficit sur le marché monétaire et de maintenir les taux monétaires de politique en ligne avec le taux directeur, à travers ses injections principales de liquidité via les avances à 7 jours et ses instruments à plus long terme.

RÉTROSPECTIVE 2023

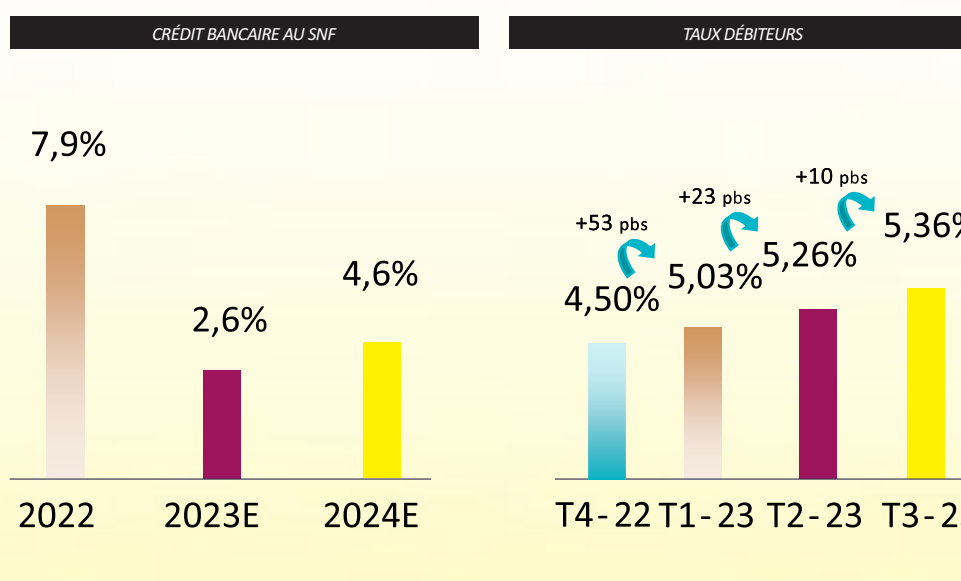
Vers la fin du resserrement monétaire

TAUX DIRECTEUR		RÉSERVE OBLIGATOIRE		CROISSANCE 2023E		INFLATION 2023E	
↔	<i>Inchangé</i>	↔	<i>Inchangée</i>	↘	-20 PBS	↗	+10 PBS
T4-23	3,0%	T4-23	0%	Nouvelle	+2,7%	Nouvelle	6,1%
T3-23	3,0%	T3-23	0%	Précédente	+2,9%	Précédente	6,0%

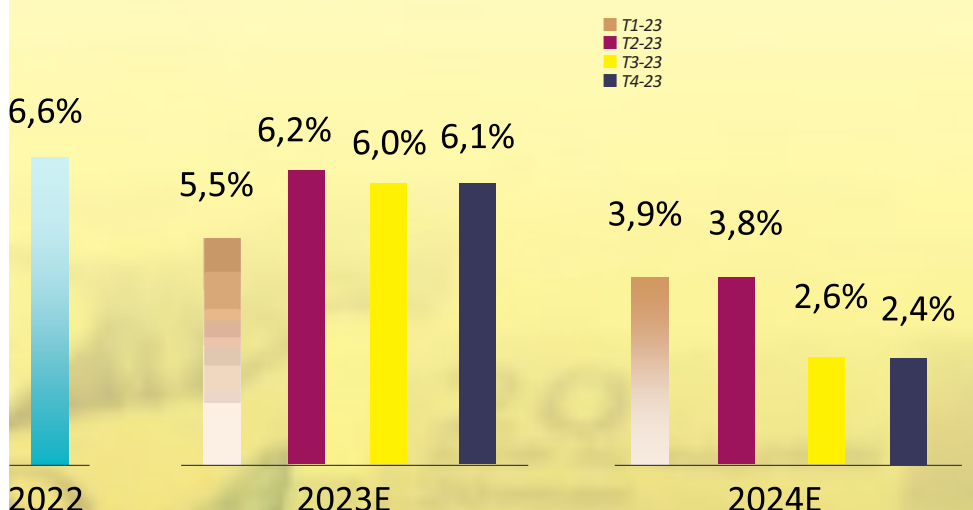
DÉCISIONS DE TD VS INFLATION



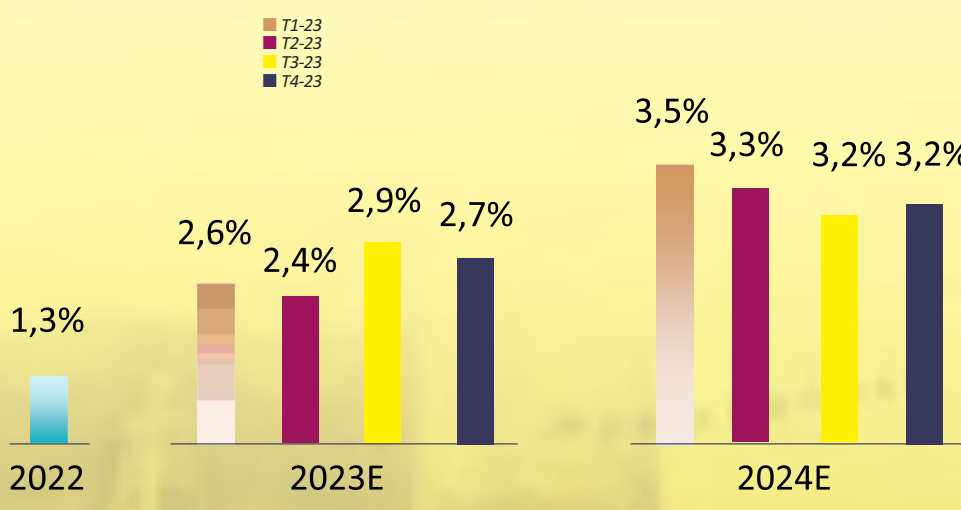
CRÉDIT BANCAIRE VS TAUX DÉBITEURS



ÉVOLUTION DES PRÉVISIONS D'INFLATION



ÉVOLUTION DES PRÉVISIONS DE CROISSANCE



TRAFIC AÉRIEN

La page de la crise pandémique est définitivement tournée

Le redressement de la situation est attribuable au segment international et à l'augmentation de la part du low cost dans les vols internationaux avec un taux de croissance en hausse de 7% par rapport à la même période de 2019. A fin novembre 2023, 24,7 millions de passagers ont transité par les aéroports marocains dont 22,2 millions en flux internationaux.

De 23 millions de passagers cumulés à fin novembre 2019 à 24,7 millions accueillis durant la même période 2023, le trafic aérien a tourné la page de la crise post-pandémique en s'inscrivant dans une tendance haussière par rapport à 2019, l'année de référence d'avant la crise covid-19, selon les dernières statistiques du trafic aérien du mois de novembre 2023 publiées par l'Office national des aéroports (ONDA).

Le nombre de passagers accueillis est en hausse de 7% par rapport à 2019, et de 34% par rapport à 2022.

Un redressement de la situation essentiellement grâce au segment international et à l'augmentation de la part du low cost dans les vols internationaux avec un taux de croissance en hausse de 7% par rapport à la même période de 2019. Dans ce sens, sur 24,7 millions cumulés à fin novembre 2023 contre 18,4 millions à fin novembre 2022, les arrivées touristiques dans les établissements d'hébergement classés au Maroc ont atteint 13,2 millions de touristes durant les onze premiers mois de 2023. Les prévisions de clôture pour l'année 2023 à l'issue du conseil d'administration de l'ONDA affichent un trafic de 27 millions de passagers, en hausse de 8%



Les aéroports du Royaume ont vu accueilli 24,7 millions de passagers durant les 11 premiers mois de l'année.

par rapport à 2019 et de 29% par rapport à 2022. Selon les statistiques du trafic aérien du mois de novembre 2023, force est de constater qu'à l'exception des aéroports de Casablanca, Dakhla et Zagora, tous les autres aéroports ont affiché des taux de récupération dépassant la barre de 100% alors que la moyenne globale du taux de récupération a été fixée à 107%. De plus, le trafic aérien au titre de l'année 2023 a évolué à travers trois principales vitesses.

CASABLANCA ET MARRAKECH CAPTENT LA MOITIÉ DU TRAFIC GÉNÉRÉ

Sur les 21 aéroports répertoriés au niveau national, deux enceintes aéroportuaires, représentant la première catégorie de cette

évolution, ont capté près de 15,21 millions de passagers, soit plus de la moitié du trafic aérien généré à fin novembre 2023. Alors que l'aéroport Mohammed V de Casablanca a accueilli 8,97 millions à fin novembre 2023 contre 9,45 millions de passagers à fin 2019, soit une baisse, celui de Marrakech-Menara a attiré près de 6,24 millions de passagers à fin novembre 2023 contre 5,87 millions durant la même période 2019. Pour leur part, quatre aéroports appartenant à la seconde catégorie ont accueilli 6,51 millions de passagers. Il s'agit, respectivement, de l'aéroport d'Agadir Al Massira, qui a cumulé 2,08 millions de passagers, et celui de Tanger, à travers lequel 1,76 million de passagers ont transité. Il est suivi de Fès-Saiss

(1,59 million) et Rabat-Salé (1,07 million). S'agissant de la troisième catégorie, elle englobe au total 15 aéroports nationaux, avec à leur tête les enceintes aéroportuaires de Nador, Oujda, Tétouan, Dakhla et Lâayoune qui ont affiché des performances au-dessus de la barre de 1 million de passagers.

L'INTERNATIONAL CAPTE L'ESSENTIEL DU TRAFIC AÉRIEN

Le trafic aérien des passagers, par segment national et international, a continué sa progression à hauteur de 10% par rapport à la même période de 2019 en atteignant un total de 22,29 millions de passagers accueillis contre 20,27 millions en 2019. Cette performance est attribuable au trafic aérien avec l'Europe, qui a enregistré 18,39 millions de passagers, représentant une hausse de 14% par rapport à 2019 et de 34% par rapport à 2022. Ce marché a connu la création de plusieurs liaisons desservant les aéroports du Maroc. Cette croissance concerne également les segments de l'Amérique du Nord et de l'Afrique qui ont affiché, durant ces 11 premiers mois de 2023, des taux d'évolution respectifs de 17% et 7% par rapport à la même période de 2019. En ce qui concerne les flux nationaux, leur trafic est passé de 2,7 millions à 2,43 millions avec un taux de récupération de l'ordre de 88,35%.

Yassine Saber



TRAFIC AÉRIEN EN 2024 : L'ONDA PRÉVOIT UNE HAUSSE DE 6%

À l'occasion de la tenue de son Conseil d'administration, l'ONDA s'attend à une augmentation du trafic aérien d'environ 6% pour l'année 2024. Avec cet objectif, le chiffre d'affaires de l'ONDA devrait se situer à 5,056 MMDH, en amélioration de 9% par rapport aux estimations de 2023. Consacré à l'examen des prévisions de clôture de l'exercice 2023, à l'arrêt du budget de l'exercice 2024, entre autres, le Conseil, présidé par le ministre du Transport et de la Logistique, Mohammed Abdeljalil, s'est enquis des résultats des dix premiers mois de l'année 2023, marqués par un dépassement de 8% du niveau d'activité de 2019. Les prévisions de clôture pour l'année 2023 affichent un chiffre d'affaires de 4,6 MMDH, en hausse de 20% par rapport à 2022. Au cours de cette session, le Conseil s'est enquis de l'état d'avancement des projets d'infrastructure de l'Office, dont le projet d'extension de l'aéroport de Rabat-Salé, le projet d'allongement de la nouvelle piste d'envol de l'aéroport d'Al Hoceima, les projets d'aménagement «Quick wins» des aéroports de Marrakech, Tanger et Agadir ainsi que la construction et l'aménagement de la zone centrale T1/T2 de l'aéroport Mohammed V de Casablanca.

CARBURANT

Le sujet qui fâche

Visiblement, il n'y a pas d'entente sur les prix du carburant, mais plutôt un alignement, du moment que l'approvisionnement s'effectue auprès de la même source. Et pour en avoir le cœur net, le Conseil de la concurrence tranchera dès janvier prochain. Toutefois, contrairement aux rumeurs, si la raffinerie la Samir était toujours opérationnelle, elle n'aurait pas pu juguler la flambée des prix, en raison notamment d'un manque de compétitivité. Explications.

Les professionnels qui suivent le secteur des hydrocarbures de près ont du mal à avaler la pilule de l'entente sur les prix. En effet, avec la baisse qui s'est opérée récemment sur le marché, des experts fustigent à nouveau la sentence du Conseil de la concurrence envers les pétroliers, estimant que le recours à l'institution pour mettre fin à ces pratiques est un échec et reste une action vaine. «Le communiqué du Conseil de la concurrence a évité de traiter des circonstances et des faits, comme il a omis de mentionner les noms des entreprises concernées. Il a également privilégié un traitement conciliant et doux face à la violence et à la rugosité des actes commis par les opérateurs depuis 2016, tout en ne fournissant aucune garantie concrète permettant de s'assurer qu'il sera mis un terme définitif aux pratiques du passé qui continuent», dit le Front national pour la sauvegarde de la raffinerie marocaine de pétrole (FNSRMP).

UNE SITUATION DE MONOPOLE

Le FNSRMP revient aussi sur l'amende transactionnelle fixée par le Conseil, et demande ainsi au Parlement de jouer son rôle de contrôle et d'évaluation des politiques publiques. Un constat corroboré par des économistes qui jugent que le Conseil ne joue pas pleinement son rôle. «Au Maroc, le problème ne réside pas dans les textes, c'est la mise en application qui fait défaut. Et pour ce secteur en particulier, il reste dominé par un monopole. Par voie de conséquence, les prix restent élevés même en cas de baisse à l'international. Il faut dire aussi que cette entente s'étend également à d'autres secteurs tels que les banques, les assurances ou encore les télécoms», reproche l'économiste Mohamed Rahj. Contacté

par nos soins, Ahmed Rahhou, président du Conseil de la concurrence, rappelle que le rôle de l'instance qu'il dirige n'est pas de suivre les prix au jour le jour. «Ce que nous avons promis et sur quoi nous travaillons, c'est de rendre public un état périodique (trimestriel), lequel permet d'évaluer les ajustements à la hausse ou à la baisse des cours internationaux et surtout comment le marché national a réagi à ces fluctuations. Nous allons préparer un bulletin où l'avis du Conseil sera émis dès la deuxième quinzaine du mois de janvier prochain. Ce dernier concernera le dernier trimestre de l'année 2023. Quant aux prix, la loi ne permet à personne d'intervenir du moment qu'ils sont libres. De plus, pour définir les prix, il y a des variations sur le marché international, certes, mais il ne faut pas confondre avec le marché des produits raffinés qui n'est pas lié au marché du brut. Le référentiel est le marché de Rotterdam», souligne-t-il. Mohamed Labrak, directeur général d'Energysium Consulting, affirme également qu'au niveau des prix, il ne peut y avoir une différence. «Il faut comprendre que l'achat définit la vente. Pour le marché des produits raffinés, le Maroc s'approvisionne auprès de la même source et les prix sont quasiment les mêmes. De plus, le référentiel d'achat à l'international s'effectue chaque quinzaine pour ne pas pénaliser les différentes parties, car en quelques jours il peut, par exemple, baisser. Donc, il n'y a pas d'entente sur les prix, mais plutôt un alignement, du moment qu'il s'agit du même produit. Maintenant, les marges des distributeurs peuvent varier en fonction de la politique interne de gestion (stockage, transport, management...) de chaque structure».

MANQUE DE COMPÉTITIVITÉ

S'agissant de l'unique unité de raffinage du Maroc, la Samir, l'expert en énergie atteste qu'il n'est pas judicieux de la sauvegarder. «Il faut savoir que la Samir n'était pas compétitive. Eu égard aux conditions actuelles,

si la raffinerie fonctionnait toujours, les prix du carburant auraient été plus chers, car le raffinage local était plus coûteux que le prix à l'achat de produits raffinés à l'international. Quant au retour à la régulation des prix, c'est une utopie. L'Etat n'a pas la capacité de subventionner à nouveau, au contraire, il cherche à alléger davantage la Caisse de compensation surtout que des chantiers grandioses sont engagés», commente Labrak. Concernant l'amende, Rahhou a indiqué que le calcul a été effectué conformément à la loi en vigueur, laquelle stipule que le montant de l'amende dans un cadre conflictuel ne peut pas dépasser 10% du chiffre d'affaires d'une année. «Sur quelle base, ces individus qui critiquent

le montant de l'amende, s'appuient pour inclure les années précédentes et prendre en compte des sommes farfelues. Il n'y a aucune loi qui le stipule. Il faut signaler aussi que dans un processus transactionnel, il est d'usage que l'amende n'atteigne pas le maximum qui est prévu dans la phase contentieuse. Si le dossier était passé au contentieux, cela aurait pris beaucoup plus de temps. Du moment que ces opérateurs ont reconnu les faits qui leur sont reprochés, c'est déjà un acquis pour la population», affirme le président du Conseil. Ce dernier insiste également sur le respect de tous les textes de loi.

Maryem Ouazzani



AVIS DE VENTE A GUICHET OUVERT



Lotissement DIYAR AL MOSTAKBAL SECTEUR 3
Lots de Terrain
Foum El Anceur



Opération	Type de lots	Superficie (m²)
Diyar Al Mostakbal Secteur 3	RDC Commercial + 3 niveaux	De 90 à 215

La Société AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA met en vente à guichet ouvert des lots de terrain, sis au lotissement Diyar Al Mostakbal Secteur 3 à Foum El Anceur.

Date du début de la commercialisation : 25 Décembre 2023.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Agence de Beni Mellal
 Lotissement Nizar N° 4, 5 et 6,
 Boulevard Mohamed V, Béni Mellal.
Tél. : 05 23 42 16 80

 **080 100 15 16**
PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE

La Société AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA, Lotissement Nizar N° 4, 5 et 6, Boulevard Mohamed V Béni Mellal. Tél : 05 23 42 17 19, Fax: 05 23 42 16 43. La Société AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA est une filiale du Groupe Al Omrane. www.alomrane.gov.ma



Cette initiative ambitieuse positionne le port pour répondre à la demande croissante du commerce international et renforcer le rôle du Maroc en tant que pivot économique régional.

EXTENSION DU PORT TANGER MED

IFC apporte son soutien

Le port de Tanger Med entame une ambitieuse expansion pour renforcer son rôle clé dans le commerce international. Afin de réaliser ce projet, estimé à 450 millions d'euros, la Société financière internationale (IFI) envisage d'accorder un prêt pouvant atteindre 150 millions d'euros.

Le port de Tanger Med est sur le point de franchir une nouvelle étape cruciale de son développement, avec son projet d'extension. Objectif : renforcer sa position en tant que plaque tournante majeure du commerce international. Situé stratégiquement dans le détroit de Gibraltar, le port actuel a une capacité de traitement de 9 millions de conteneurs, et l'expansion prévue vise à accroître cette capacité tout en développant des infrastructures clés. Le coût du projet est estimé à quelque 450 millions d'euros. Pour l'accompagner, la Société financière

internationale (IFI) envisage un prêt pouvant atteindre 150 millions d'euros. Cette initiative sera complétée par une mobilisation supplémentaire allant jusqu'à 50

millions de dollars. Rappelons que l'IFI agit en tant que maître d'ouvrage pour le programme Managed Co-Lending Portfolio.

L'extension du port de passagers et de camions de Tanger Med prévoit la création de 12 postes d'amarrage et l'utilisation de 86 ha de terrain.

DÉTAILS DU PROJET

L'extension du port de passagers et de camions de Tanger Med prévoit la création de 12 postes d'amarrage et l'utilisation de 86 ha de terrain. L'objectif recherché est d'augmenter la capacité de traitement des camions à plus d'un million d'unités. Cette initiative ambitieuse positionne le port pour répondre à la demande croissante du commerce international et renforcer le rôle du Maroc en tant

que pivot économique régional. Pour rappel, Tanger Med Port Authority (TMPA) est entièrement sous le contrôle de l'État, à travers la société holding Tanger Med Special Agency (TMSA) avec une participation de 57,8%, Fipar Holding avec 17,1%, le ministère des Finances (12,4%), Prev Invest (10,5%), et le Fonds Hassan II pour le développement économique et social (2,3%).

PLUS DE 2.000 HA DE ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉVELOPPÉES

Pour sa part, TMSA est une société anonyme à capitaux publics détenue à 87,5% par le Fonds Hassan II pour le développement économique et social, à 12,4% par le ministère des Finances et à 0,1% par la Caisse de Dépôt

et de Gestion. Elle supervise le développement, la planification et la gestion du complexe industriel et portuaire de Tanger Med à travers ses différentes filiales. TMSA a également développé 2.000 ha de zones d'activité économique qui accueillent plus de 1.100 entreprises dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, du textile, de l'agriculture, de l'alimentation et de la logistique. Fipar Holding, une filiale de la Caisse de Dépôt et de Gestion, et Prev Invest, détenu par le Régime Collectif d'Allocation de Retraite, contribuent de manière significative au financement et à la mise en œuvre du projet. Leur engagement souligne l'importance de la collaboration entre secteurs public et privé dans la réalisation d'infrastructures d'envergure. L'extension en question s'intègre au complexe portuaire de Tanger Med, situé à environ 40 kilomètres de Tanger. Cette localisation stratégique consolide la position du port en tant que passerelle essentielle pour le commerce entre l'Europe et l'Afrique, contribuant ainsi au développement économique régional.

Sanae Raqui

L'ORIENTAL

La dynamique de développement socio-économique va crescendo

L'initiative royale pour le développement de la région de l'Oriental commence à porter ses fruits, et les chantiers lancés tous azimuts au niveau de sa préfecture et des sept provinces relevant de son ressort en sont le témoignage éloquent.

La machine de développement à l'Oriental tourne à plein régime, grâce aux multiples partenariats, initiatives et programmes publics et privés qui ont tiré profit notamment des atouts de la région, mais aussi des crédits consistants alloués par l'État. Cette performance est étroitement liée, a priori, à la diversité des projets réalisés, dans lesquels des efforts et des moyens colossaux sont injectés, pour l'amélioration des prestations sociales, la consolidation des secteurs productifs, la création d'opportunités d'emploi, ainsi que l'augmentation de la compétitivité. Cet investissement public, qui s'inscrit dans la foulée du développement territorial et la poursuite de la mise en œuvre du grand chantier de la régionalisation avancée, font de cette dynamique un véritable levier et un vecteur de développement de cette région tentaculaire avec une population de plus de 2,5 millions d'habitants. Ainsi, le Conseil de la région de l'Oriental a alloué, lors de sa session ordinaire du mois d'octobre, une enveloppe budgétaire de 554 millions de dirhams (MDH) qui a été programmée pour la réalisation de projets de développement dans différents domaines économiques, sociaux et d'infrastructures, dans le cadre des conventions de partenariat conclus avec différents partenaires.

DÉVELOPPEMENT HUMAIN : PRÈS DE 1.000 PROJETS

Pour ce qui est du développement humain, un total de 973 projets ont été programmés en 2023, pour un coût total d'environ 404 MDH. L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) a contribué à hauteur de 310 MDH (76,7%) à ces projets, dont 318 projets ont été réa-



lisés et 655 sont en cours de mise en œuvre. Ces projets, réalisés dans la préfecture d'Oujda-Angad (118 projets), et les provinces de Taourirt (192 projets), Berkane (154 projets), Figuig (146 projets), Jerada (105 projets), Nador (90 projets), Guercif (88 projets) et Driouch (80 projets), sont répartis entre les quatre programmes de l'initiative, qui visent à combler le déficit en infrastructures et services de base dans les quartiers sous-équipés avec 36 projets (98,51 MDH) et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité avec 181 projets (52,68 MDH). Il s'agit également du programme d'amélioration des revenus et d'insertion économique des jeunes avec 427 projets (126,53 MDH) et du programme de promotion du capital humain en faveur des générations montantes avec 329 projets (125,96 MDH).

INVESTISSEMENTS : OUJDA ET NADOR, LOCOMOTIVES EFFICACES

Sur les plans industriels et d'investissement, la région ne marque pas le pas en ce sens où plusieurs projets sont déjà opérationnels ou en gestation, notamment la technopole d'Oujda, le parc industriel «Selouane» ou encore le port Nador West Med, lesquels érigeront la région en pôle industriel et logistique à forte valeur ajoutée. Sur cette lancée, l'ouverture imminente des activités du port de Nador West Med fera de la région de l'Oriental une porte d'entrée principale de la Méditerranée en la reliant aux grands axes maritimes internationaux. Ce

port constitue la pierre angulaire du programme de développement de la région de l'Oriental, d'autant plus qu'il bénéficiera de la position stratégique du Maroc et en particulier de la région de l'Oriental, caractérisée par d'importants flux commerciaux Est-Ouest et Nord-Ouest. Dans la même lignée, le ministère de l'Industrie a promis le lancement de 110 projets industriels dans la région, avec des investissements d'environ 18 milliards de dirhams (MMDH), pour créer 40.000 opportunités d'emplois directs et indirects. De plus, la région comptera 8 zones industrielles qui contribueront à dynamiser le secteur industriel dans la région. En 2023, la région de l'Oriental récolte les fruits des investissements réalisés, avec des premiers indicateurs d'amélioration tangibles, notamment dans le secteur du câblage. Dans la foulée, le groupe équipementier automobile multinational «Aptiv» avait inauguré, en mars dernier, sa première usine à la technopole d'Oujda, devenant ainsi le 7^e site de production et le 10^{ème} site d'activité du Groupe Aptiv au Maroc. Située dans la zone franche d'Oujda sur un terrain de 8 hectares, mitoyen à l'aéroport, la construction de l'usine a nécessité un investissement de 394 millions de dirhams et permettra de créer à terme plus de 3.000 emplois directs.

LA SANTÉ N'EST PAS EN RESTE

Entre-temps, de nouvelles structures médicales ont été réhabilitées ou construites en vue de ren-

forcer l'offre de la santé au niveau régional, notamment le centre hospitalier régional (CHR) d'Oujda (250 lits), les centres hospitaliers provinciaux (CHP) de Figuig (150 lits) et de Taourirt (120 lits), outre la construction et de l'équipement du CHP de Berkane (175 lits) pour un investissement de l'ordre de 319 MDH. Ainsi, le ministère de la Santé avait lancé, au cours de cette année, les services de 17 établissements de santé urbains et ruraux au niveau de la région de l'Oriental, dans le cadre de la politique de réhabilitation et d'équipement des établissements publics de santé. S'y ajoutent la mise en service à Nador d'un centre d'hémodialyse et des maladies rénales (12,8 MDH), ainsi qu'un centre d'oncologie (12,7 MDH). Concernant la protection sociale, le ministère de la Famille a procédé, à Oujda-Angad, à l'inauguration d'un Centre d'hébergement pour les personnes sans domicile fixe (SDF) et les malades mentaux (200 lits), ainsi que du Centre Lalla Amina pour la protection des enfants (136 lits).

OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

La trajectoire de développement de l'Oriental s'est démarquée aussi par la performance du secteur digital, notamment la prouesse de la ville de Berkane qui a été doublement primée dans le cadre des villes intelligentes «Smart Cities» pour l'année 2023, en se distinguant à l'IEEE Smart Cities Contest et au concours du Seoul Smart City Prize, dont les épreuves ont respectivement eu lieu à Bucarest (24-27 septembre) et à Séoul (25 septembre). Sur le registre de la coopération internationale, la région de l'Oriental ne cesse d'étoffer le palmarès de ses accords, notamment par le renforcement de la coopération avec des pays amis d'Afrique subsaharienne comme les régions de la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso), de Nawa (Côte d'Ivoire), de Kayes (Mali) et le département de Kaolack (Sénégal), entre autres. La raison aura d'ores et déjà prévalu. Lorsqu'on jette un regard rétrospectif, un vent d'optimisme souffle sur la région de l'Oriental qui change de peau vers un nouvel âge.

APPELS D'OFFRES

**SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT
ZENATA**
**Avis d'appel d'offres ouvert
n°60-2023**

La Société d'Aménagement Zenata (SAZ), filiale du Groupe CDG, lance l'appel d'offres ouvert qui porte sur les prestations ci-après :

Assistance technique pour la caractérisation environnementale des sites assainis foncièrement à l'écocité Zenata

Le concurrent peut retirer le dossier d'appel d'offres via le portail achats de la SAZ à l'adresse www.achatsaz.ma

- La date et l'heure limites de remise des offres sont fixées au 15/01/2024 à 12h.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 7 000,00 dirhams.

- Le délai global d'exécution des prestations est estimé à cinq mois et demi.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Règlement Particulier de Consultation (RPC).

Les dossiers de soumissions sont à envoyer exclusivement par voie électronique à l'adresse électronique : achats@saz.ma et aussi au portail achats de la SAZ à l'adresse www.achatsaz.ma suivant les instructions décrites au règlement particulier de la consultation. A l'exception de la caution provisoire dont l'original doit être déposé physiquement auprès de l'entité achats, au plus tard à la date et l'heure limites de remise des offres, dans les conditions fixées au RPC.

Les concurrents doivent répondre, aux critères exigés dans le règlement particulier de consultation RPC, pour pouvoir participer à cet appel d'offres. Les concurrents dont les offres ne répondent pas auxdits critères, seront écartés.

Les critères, le jugement des offres et l'attribution de l'appel d'offres sont régis par le règlement particulier de consultation et le Règlement Général de Passation des Commandes (RGPC) de la SAZ.

Contact : Entité Marchés et Suivi des Achats de la SAZ -

Tél 05.23.31.84.00

Fax : 05.23.32.93.21,

Courriel : achats@saz.ma

AO02757/2023

**OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE L'EAU
POTABLE (ONEE)**
Branche Eau
**DIRECTION REGIONALE
DU TENSIFT**
**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**
N° 87/DR2/2023

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de réalisation des branchements et d'entretien du réseau de distribution de l'eau potable au niveau des centres de CHICHAOUA, de SIDI BOUZID, de SIDI MOKHTAR, de MZOUA, de MEJJAT, de GUEMASSA, de LAMZOUA et des DOUARS. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 900 000.00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9 000.00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

-Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech. Tél : 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de

la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

- La date limite de remise des offres est le Jeudi 18 janvier 2024 à 10h :00.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 18 janvier 2024 à 10h :00 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech Fax: 05 24 43 91 09 Email :rjdoua@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

AO02758/2023

**OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE L'EAU
POTABLE (ONEE)**
Branche Eau
**DIRECTION REGIONALE
DU TENSIFT**
**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**
N°88/DR2/2023

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien des conduites de diamètre inférieur ou égal à 350 mm au niveau des centres relevant de la Direction Provinciale d'Al Haouz

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des presta-

tions s'élève à 400 000.00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4 000.00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech. Tél : 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

- La date limite de remise des offres est le Jeudi 18 janvier 2024 à 10h :00.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 18 janvier 2024 à 10h :00 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents ,contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech Fax: 05 24 43 91 09 Email :rjdoua@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux

sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

AO02759/2023

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL
DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV-
DIRECTION SUPPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°S001/PLGV

Le 18 Janvier 2024 à 9 heures, Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation de la :

Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi environnemental et social du projet de la ligne à grande vitesse entre Kenitra et Marrakech y compris le Hub de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150 000 ,00 DH

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de 10 380 000,00 DH TTC.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

AO02760/2023

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE

L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE – BRANCHE EAU DIRECTION REGIONALE DU CENTRE A KHOURIBGA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 118 DR3/2023

La Direction Régionale du Centre de l'ONEE-Branche Eau sise à Khouribga lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des groupes électrogènes des SP

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 1 200 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 12 000,00 DH

Visite des lieux : Il n'est pas prévu de visite des lieux.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Division Achats de la Direction Régionale du Centre Bd Mohamed VI, Quartier Administratif, CP 25000, Khouribga - Téléphone : (0523) 49-89-07 – 06-73-08-15-63 – 06-73-08-15-64 – Fax : (0523) 49-89-10

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

-Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Centre de Khouribga avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

-Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Centre de Khouribga avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

-Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 25 Janvier 2024 à 10h00 à

la Direction Régionale du Centre de Khouribga.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter Division Achats de la Direction Régionale du centre de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Bd Mohamed VI, Quartier Administratif, CP 25000, Khouribga - Fax : (0523) 49-89-10 - Email : kahchtour@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et de les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-brancher Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (espace Entreprise – rubriques Achats)

AO02761/2023

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE – BRANCHE EAU DIRECTION REGIONALE DU CENTRE A KHOURIBGA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 119 DR3/2023

La Direction Régionale du Centre de l'ONEE-Branche Eau sise à Khouribga lance le présent appel d'offres qui concerne : AEP du centre de la commune Ait Saadali et douars avoisinants-Lot : Génie Civil et Equipement

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 2 900 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 29 000,00 DH

Visite des lieux : Il n'est pas prévu de visite des lieux.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Division Achats de la Direction Régionale du Centre Bd Mohamed VI, Quartier Administratif, CP 25000, Khouribga - Téléphone : (0523) 49-89-07 – 06-73-08-15-63 – 06-73-08-15-64 – Fax : (0523) 49-89-10

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

-Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Centre de Khouribga avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

-Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Centre de Khouribga avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

-Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mardi 23 Janvier 2024 à 10h00 à la Direction Régionale du Centre de Khouribga.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter Division Achats de la Direction Régionale du centre de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Bd Mohamed VI, Quartier Administratif, CP 25000, Khouribga - Fax : (0523) 49-89-10 - Email : kahchtour@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et de les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-brancher Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (espace Entreprise – rubriques Achats)

AO02762/2023

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE – BRANCHE EAU DIRECTION REGIONALE DU CENTRE A KHOURIBGA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 120 DR3/2023

La Direction Régionale du Centre de l'ONEE-Branche Eau sise à Khouribga lance le présent appel d'offres qui concerne : Fourniture et transport des GEPI de secours des forages relevant du secteur SP3/1

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et

moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 3 300 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 33 000,00 DH

Visite des lieux : Il n'est pas prévu de visite des lieux.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Division Achats de la Direction Régionale du Centre Bd Mohamed VI, Quartier Administratif, CP 25000, Khouribga - Téléphone : (0523) 49-89-07 – 06-73-08-15-63 – 06-73-08-15-64 – Fax : (0523) 49-89-10

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

-Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Centre de Khouribga avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

-Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Centre de Khouribga avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

-Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 25 Janvier 2024 à 10h15 à la Direction Régionale du Centre de Khouribga.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter Division Achats de la Direction Régionale du centre de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Bd Mohamed VI, Quartier Administratif, CP 25000, Khouribga - Fax : (0523) 49-89-10 - Email : kahchtour@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et de les cahiers généraux

sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-brancher Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (espace Entreprise – rubriques Achats)

AO02763/2023

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE – BRANCHE EAU DIRECTION REGIONALE DU CENTRE A KHOURIBGA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 121 DR3/2023

La Direction Régionale du Centre de l'ONEE-Branche Eau sise à Khouribga lance le présent appel d'offres qui concerne le renouvellement des groupes immergés des forages de Kasbat Tadla

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 960 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 9 600,00 DH

Visite des lieux : Il n'est pas prévu de visite des lieux.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Division Achats de la Direction Régionale du Centre Bd Mohamed VI, Quartier Administratif, CP 25000, Khouribga - Téléphone : (0523) 49-89-07 – 06-73-08-15-63 – 06-73-08-15-64 – Fax : (0523) 49-89-10

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

-Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Centre de Khouribga avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

-Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Centre de Khouribga avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

-Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en

début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 25 Janvier 2024 à 10h30 à la Direction Régionale du Centre de Khouribga.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter Division Achats de la Direction Régionale du centre de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Bd Mohamed VI, Quartier Administratif, CP 25000, Khouribga - Fax : (0523) 49-89-10 - Email : kahchtour@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et de les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-branch Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (espace Entreprise - rubriques Achats)

AO02764/2023

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE L'EAU
POTABLE - BRANCHE EAU
DIRECTION REGIONALE
DU CENTRE A KHOURIBGA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 122 DR3/2023**

La Direction Régionale du Centre de l'ONEE-Branche Eau sise à Khouribga lance le présent appel d'offres qui concerne les Travaux topographiques relatifs aux bornages d'immatriculation au niveau de la Direction Régionale du centre.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 600 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 6 000,00 DH

Visite des lieux : Il n'est pas prévu de visite des lieux.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Division Achats de la Direction Régionale du Centre Bd Mohamed VI, Quartier Administratif, CP 25000, Khouribga - Téléphone : (0523) 49-89-07 - 06-

73-08-15-63 - 06-73-08-15-64 - Fax : (0523) 49-89-10

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Centre de Khouribga avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Centre de Khouribga avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mardi 23 Janvier 2024 à 10h15 à la Direction Régionale du Centre de Khouribga.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter Division Achats de la Direction Régionale du centre de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Bd Mohamed VI, Quartier Administratif, CP 25000, Khouribga - Fax : (0523) 49-89-10 - Email : kahchtour@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et de les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-branch Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (espace Entreprise - rubriques Achats)

AO02765/2023

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE POUR
LE DEVELOPPEMENT DE
L'AQUACULTURE
Avis d'appel d'offres ouvert
national
n°48/2023/ANDA**

Le jeudi 18 janvier 2024 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture, sis à avenue Annakhil, immeuble les Patios, 4ème étage, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur

offres de prix n°48/2023/ANDA ayant pour objet l'acquisition et l'installation des équipements de purification au profit d'une ferme au niveau de la région de Dakhla Oued Eddahab- ZONE Boutalha- , en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (1199 520,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 23 000,00 Dirhams (Vingt-trois mille Dirhams) ;

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs marchés publics, les concurrents doivent déposer leurs offres uniquement par voie électronique au portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du Service des Achats et des Moyens Généraux de l'ANDA au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

AO02766/2023

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE POUR
LE DEVELOPPEMENT
DE L'AQUACULTURE
Avis d'appel d'offres ouvert
international
n°49/2023/ANDA**

Le Jeudi 18 Janvier 2024 à 11H00, il sera procédé, dans la salle des réunions de l'Agence Na-

tionale pour le Développement de l'Aquaculture, sis à avenue Annakhil, immeuble les Patios, 4ème étage, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°49/2023/ANDA ayant pour objet ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AQUACOLES AU PROFIT D'UNE FERME DE CULTURE DE MICROALGUES AU NIVEAU DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN -ZONE EL OUATIA- En 3 lots.

•Lot 1 : Acquisition des équipements d'une Serre chapelle à toit ouvrant ;

•Lot 2 : Acquisition des équipements de laboratoire et accessoires ;

•Lot 3 : Acquisition des équipements post récolte des micro-algues.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé sur le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

•Pour lot 1 : 360 000,00 Trois cents soixante mille dirhams toutes taxes comprises.

•Pour lot 2 : 541 200,00 Cinq cents quarante et un mille deux cents dirhams toutes taxes comprises.

•Pour lot 3 : 2 520 000,00 Deux millions cinq cents vingt mille dirhams toutes taxes comprises. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

•Pour lot 1 : Sept mille dirhams (7 000,00 DH).

•Pour lot 2 : Dix-mille dirhams (10 000,00 DH).

•Pour lot 3 : Cinquante mille dirhams (50 000,00 DH)

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du (23 juin 2023), relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents doivent déposer leurs offres uniquement par voie électronique au portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les prospectus, notices ou

autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du Service des Achats et des Moyens Généraux de l'ANDA au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

AO02767/2023

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE
DE LA SURETE NATIONALE
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT ET DU BUDGET
DIVISION FINANCIERE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL
N°70/DGSN/DEB/DF/
SA/2023**

Le 01 Février 2024 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Équipement et du Budget sise, Rue Abou Marouane Essâadi Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°70/DGSN/DEB/DF/SA/2023, concernant La fourniture de produits alimentaires pour usage humain : Pain et pâtisserie au profit de l'Ecole de Police de Marrakech (en lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

•L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot unique
MONTANT MINIMUM EN DH TTC

828.420,00 DH TTC
(Huit Cent Vingt Huit Mille Quatre Cent Vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises)

MONTANT MAXIMUM EN DH TTC

1.656.840,00 DH TTC
(Un Million Six Cent Cinquante Six Mille Huit Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises)

•Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Sept Mille Dirhams (17.000,00 dhs)

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des

articles 30, 32, 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

AO02768/2023

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DIRECTION
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE LA GESTION
DU PATRIMOINE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°24 /DEGP/2023**

RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AUX COOPERATIVES, UNION COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEUR NATIONALS

Le 18/01/2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du directeur de l'équipement et de la gestion du patrimoine sis à la salle de réunions de la division de la programmation et des marchés, de la Direction de l'Équipement et de la Gestion du Patrimoine, au Ministère de la Justice, Place Mamounia Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n°24/DEGP/2023 qui a pour objet :

ACQUISITION DES STORES DE L'ANNEXE DU SIEGE DU MINISTERE DE LA JUSTICE A TECHNOPOLE SIS A SALE AL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'un million quatre-vingt-quinze mille six cent quarante dirhams et cinquante centime Toute Taxe Comprise (1.095.640,50 DH) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt et un mille neuf cent dirhams (21.900,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du décret

n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 12/01/2024 à 10 heures 30 minute

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

AO02769/2023

ANNONCES LÉGALES

**Cabinet ANESS
25, Bd Mohamed V, Temara –
Maroc**

**Avis de constitution
« GEOMANCY » SARL AU**

I. Aux termes d'un acte sous seing privé, il est établi une Société à Responsabilité Limitée a Associé Unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GEOMANCY - Société à Responsabilité Limitée a Associé Unique (S.A.R.L.A.U).
Siège social : APPRT 7, 2EME ETAGE 180 RESIDENCE AMAL AVENUE EL MASSIRA GUELMIM – MAROC

Objet : - géométrie, expertise ou topographie.

Durée : 99 ans à compter de sa constitution définitive.

Capital : il est fixé à 100 000.00 (Cent mille) Dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100 (Cent) Dirhams chacune, attribué à l'associé unique :

M. SOUSSI ABDELKARIM : 1000 Parts

Gérance : la gérance est confiée à M. SOUSSI ABDELKARIM

II. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de Guelmim le 20/12/2023 sous le no :1013. Registre de Commerce N° : 4909

AL01723/2023

**MECHMACHE IMMOBILIARE
ICE: 003421939000050
AVIS DE CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/12/2023 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME DE LA SOCIETE: Société à responsabilité Limitée à associé unique.

DENOMINATION: MECHMACHE IMMOBILIARE SARLAU.

OBJET:

•Location et exploitation des biens immobiliers propres ou loués,

•Agence de gestion, d'intermédiation et de coordination immobilière et touristique,

•L'acquisition, lotissements, construction, l'exploitation, la gestion, location et la revente de tous terrains, immeubles, biens et droits mobiliers et immobiliers (terrains, commerces, appartements, immeubles, dépôts...),

SIEGE SOCIAL: est établi à 17 Place Pasteur Res Buil Etg 6 Bureau 5, Casablanca.

DUREE: 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.

CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, souscrites en totalité et entièrement libérées. ASSOCIE UNIQUE:

M. Abdelkader MECHMACHE, demeurant à 162 Bld de Créteil 94100 Saint Maur des Fossés France, titulaire du passeport N°: 16AP85055, pour 1.000 parts sociales.

GERANCE: M. Abdelkader MECHMACHE est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

ANNEE SOCIALE: commence le 01 Janvier et fini le 31 Décembre de chaque année.

II-DEPOT LEGAL: a été effectué au Centre Régional d'investissement de casablanca sous RC 607937, le 20/12/2023.

AL01724/2023

**FIDUCIAIRE C-ATLAS SARL
SERVICE JURIDIQUE
N° 41, AVENUE TAIF, 1er
ETAGE QRT ADMINISTRATIF
BENI MELLAL
Tél : 05-23-48-60-82**

Avis de Publicité

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/11/2023 à BENI MELLAL, il a été déposé un Procès Verbal d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la société MAG URBAN PRO SARL A.U qui était achevée par la prise la décision suivante:

Première Résolution :

L'assemblée générale extraordinaire de la STE MAG URBAN PRO SARL AU a décidé à l'unanimité d'étendre les activités exer-

cées par la société, en ajoutant les activités suivantes :

1.« ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS »

2.« MARCHAND DE BIENS IMMOBILIERS »

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de CASABLANCA LE 18/12/2023 Sous Le Numéro 898351.

AL01725/2023

**FIDUCIAIRE C-ATLAS SARL
SERVICE JURIDIQUE
N° 41, AVENUE TAIF, 1er
ETAGE QRT ADMINISTRATIF
BENI MELLAL**

Tél : 05-23- 48-60-82

Avis de Publicité

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/11/2023 A BENI MELLAL, il a été déposé un Procès Verbal d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la société AIRSYS SARL qui était achevée par la prise des décisions suivantes:

Première Résolution :

L'Assemblée générale de la société a décidé de Transférer le siège social à L'adresse suivante : QUARTIER DARKOUM BLOC 3 N°01 BENI MELLAL

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ER Instance de BENI MELLAL LE 06/12/2023. Sous Le Numéro 2559.

AL01726/2023

**AGEFIC Maroc
Agence de Consultations
juridiques,
Fiscales, sociales
et financières
BEL CONSEIL ET COURTAGE
EN ASSURANCE**

Suite à l'acte sous seing privé daté du 27/10/2023, les associés de la société BEL CONSEIL ET COURTAGE EN ASSURANCE, décident ce qui suit concernant sa succursale au Maroc, immatriculée auprès du tribunal de commerce à Casablanca sous le numéro 465259 :

Désignation du représentant légal et directeur de la succursale :

Est désigné en tant que directeur de la succursale BEL CONSEIL ET COURTAGE EN ASSURANCE MAROC, établissement stable, Monsieur EL BARNI TARIK, de nationalité Française, domicilié à cet effet à 9 RUE DE LA CHAUSSEE 59570BELLIGNIES FRANCE, muni du passeport n° 231A47511 en remplacement de

l'ancien directeur de la succursale, Monsieur BADAOUI CHARAF.

Octroi de pouvoirs généraux en relation avec la succursale :

Il est octroyé des pouvoirs généraux au directeur de la succursale, Monsieur EL BARNI TARIK

Démission de Monsieur EL BADAOUI CHARAF

Révocation de pouvoirs généraux en relation avec la succursale :

Sont révoqués tous les pouvoirs, en relation avec la succursale, octroyés à l'ancien directeur de la succursale, Monsieur BADAOUI CHARAF en vertu de l'acte sous seing privée dressé le 27/10/2023 .

Les pièces justificatives ont été déposées au secrétariat - Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 20/12/2023 suivant récépissé de dépôt n°40211123106340

AL01727/2023

**MOORISH
BUSINESS FIRST
NexGenIT S.A.R.L AU**

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/11/2023 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

La dénomination de la société NexGenIT S.A.R.L AU

OBJET :

La société a pour objet : CONSEIL ASSISTANCE EN MISE EN PLACE DE SYSTEME D'INFORMATION CONSEILS EN COMMUNICATION, TRANSFORMATION DIGITALE

SIEGE SOCIAL :

Le siège social est fixé à ANGLE BD ABDELMOUMEN & RUE SOUMAYA RES SHEHRAZADE 3 ETG 4 N°20 CASABLANCA.

DUREE DE LA SOCIETE :

99 années à compter de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL :

Il est fixé 100.000,00 Dirhams, divisé en 1000 parts égales, d'une valeur nominale de (100 ,00) DHS chacune, attribuées à : MR REDA GRAMI 1000 PARTS TOTAL 1000 PARTS

GERANCE

La société est Gérée et Administrée par MR REDA GRAMI pour une durée illimitée

SIGNATURE SOCIALE :

La société sera engagée par MR REDA GRAMI.

La société a été immatriculée au Registre de commerce de CASA-BLANCA le 20/12/2023 sous le Numéro 607863

AL01728/2023

**MOORISH
BUSINESS FIRST
SOCIETE * MADAME B * SARL
AU
CONSTITUTION**

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/12/2023 à MARRAKECH, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

La dénomination de la société est : * MADAME B * SARL AU

OBJET :

La société a pour objet :

E-COMMERCE.

IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIARE EFFECTUANT).

SIEGE SOCIAL :

Le siège social est fixé à AVENUE ABDELKARIM EL KHATTABI RESIDENCE JAWAD IMMEUBLE 109

APPARTEMENT 43, 3 EME ETAGE GUELIZ MARRAKECH DUREE DE LA SOCIETE :

99 années à compter de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL :

Il est fixé 10.000,00 Dirhams, divisé en 100 parts de 100 Dirhams chacune intégralement libérées par des apports en numéraire et attribuées aux associés en rémunération de leur apports :

Mme BOUMOUUD FATIMA-ZOHRA 100 PARTS

GERANCE :

La société sera administrée en gérance par Mme BOUMOUUD FATIMA-ZOHRA

SIGNATURE SOCIALE :

La société sera engagée pour tous les actes de gestion et d'administration par la signature de Mme BOUMOUUD FATIMA-ZOHRA

DEPOT :

La société a été immatriculée au Registre de commerce de MARRAKECH 14/12/2023 sous le Numéro 143495

AL01729/2023

**CUISINE TON CHOIX
CLOTURE
DE LA LIQUIDATION**

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 20 novembre 2023 à Nador, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société CUISINE TON CHOIX SARL au capital de 100.000 Dirhams et dont le siège social est à 343 ROUTE TAOUIMA NADOR, il a été décidé ce qui suit: La clôture de la liquidation de la société CUISINE TON CHOIX SARL et procédé à la radiation de la société. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de NADOR, le 21/12/2023 sous le N° 7073, RC 15125.

AL01730/2023

**CABINET YOUSSEF
HAMMOUTOU
COMPTABLE
2 RUE KHALID IBN OUALID
OUJDA**

Tél. 05 36 62 2196

Mail : youssefhammou-

tou2016@gmail.com

STE** AMISOUF IMPORT EXPORT **SARL

AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS

SIEGE SOCIAL: OUJDA, 1BD MLY ALI BELKACEM RT AOUNIA RC : 35643

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/11/2023 L'assemblée générale ce qui suit :

-Dissolution de la société.

L'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société **STE** AMISOUF IMPORT EXPORT **SARL* SIEGE SOCIAL : OUJDA, 1BD MLY ALI BELKACEM RT AOUNIA et la nomination de liquidateur et cet après constatations d'une perte plus du trois quarts du capital social.

-Liquidation

L'assemblée générale de nommer Mr MOHAMMED AMINE EZ-ZAYEKH DE LA CIN N 447306, comme liquidateur de ladite société.

Adresse Du Lieu De Liquidation : OUJDA, 1BD MLY ALI BELKACEM RT AOUNIA.

Dépôt au GREFFE : T.C. D'Oujda le 19/12/2023 sous le N° : 4410

AL01731/2023

Société **ARDECIME *S.A.R.L

Au Capital de :

90.000,00 DHS

Siège social : 27 RUE

EL YAMANE REZ

DE CHAUSSEE 24000

EL JADIDA

RC N° 14341

ICE N° 002040917000068

Aux termes du procès - verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/12/2023, il a

été décidé ce qui suit :

-La dissolution de la société ARDECIME SARL.

-La nomination du liquidateur.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance d'EL JADIDA le 19/12/2023 sous numéro : 30989.

AL01732/2023

**SOCIETE « STE TRANS
BOUKRIS » S.A.R.L
CAPITAL: 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: LOT
GHIZLANE N°13 APPT
3-2EME ETAGE ROUTE
DE MARRAKECH
EL JADIDA
RC N°21305
ICE N°003393402000078
CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE**

Suivant acte sous seing privé en date du 18/10/2023, enregistrée à El Jadida le 20/10/2023 sous le n° 202300252029019,

Il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : STE TRANS BOUKRIS

Forme juridique : S.A.R.L

Objet :

•TRANSPORT DE VOYAGEUR/ TRANSPORT DE PERSONNEL/ TRANSPORT DES ECOIERS.

Capital : 100.000,00 DHS

Durée : 99 ans

SIEGE SOCIAL : LOT GHIZLANE N°13 APPT 3-2EME ETAGE ROUTE DE MARRAKECH - EL JADIDA-

Gérance : Mr. KRISSI AHMED : Gérant.

Mr. EL HARRARI BOUCHAIB : Cogerant.

Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au Greffé du tribunal de 1ère Instance

D'EL JADIDA LE 30/10/2023 SOUS N°30744.

AL01733/2023

**JURISMAG SARL
CONSEIL JURIDIQUE
ET FISCAL**

5 Rue Pléiades, Résidence Imrane (En face école primaire Abdelmoumen), Appt N°5 Casablanca TEL:

0522.86.57.36/0522.86.55.90 - Fax: 0522.86.26.97

E-Mail: contact@elmaguiri.ma

DIMAOUSSFOUR SARL

Société à responsabilité limitée

au Capital de 20.000,00 MAD

Siège Social : C/O INGELEC 323,

Bd Moulay Ismail

CASABLANCA

RC N° 272067 - IF N° 1640571 - ICE N° 001617630000083

Au terme d'un PV, l'assemblée générale extraordinaire :

•Procéder à la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ;

•Nommer Monsieur Reda SEKKAT en qualité de liquidateur de la société ;

•Fixer le siège de la liquidation à l'adresse du siège social de la société sis à Casablanca, 323, Bd Moulay Ismail.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 21/12/2023 sous le numéro 898998.

AL01734/2023

Pour toutes vos annonces contactez-nous au
Tél. : 0522 278 003 - Fax : 0522 221 907

The 21 Business Center 409, Route El Jamia
(prolongement du Boulevard El Jadida), Casablanca

FRANCE

Une fronde inédite après l'adoption de la réforme sur l'immigration

Des organisations de défense des étrangers vont saisir le Conseil constitutionnel pour tenter de faire invalider certaines mesures du projet de loi sur l'immigration adopté mardi, a annoncé mercredi la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui regroupe plus de 900 associations. Le collectif «engage dès maintenant les démarches nécessaires à l'examen par le Conseil constitutionnel des mesures contraires aux principes fondamentaux de solidarité et de fraternité indissociables de notre République», indique un communiqué.

Le projet de loi adopté définitivement mardi soir à l'issue d'un parcours chaotique d'un an et demi, «n'apporte aucun élément de maîtrise de l'immigration», mais au contraire «un déchainement de mesures qui vont déstabiliser radicalement la vie des personnes étrangères», estime Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Les associations représentées par sa fédération (plus de 900) penchent sur une saisine des Sages concernant plusieurs mesures du texte introduites par la droite, notamment celles concernant l'hébergement d'urgence, dont «l'inconditionnalité de l'accueil a été remis en cause et pourrait pousser de nombreuses personnes à la rue», a expliqué le diplomate, ancien patron de l'OFPRA, l'agence du ministère de l'Intérieur chargée d'attribuer le statut de réfugié. L'attribution des prestations sociales comme l'APL (aide personnalisée pour le logement) ou les allocations familiales, dont les conditions ont été largement durcies, «semblent relever de la préférence nationale», a-t-il encore illustré.



Le gouvernement, par la voix de la Première ministre Elisabeth Borne, a reconnu mercredi que certaines dispositions pouvaient être contraires à la Constitution.

«RÉSISTANCE CONSTRUCTIVE»

Le gouvernement, par la voix de la Première ministre Elisabeth Borne, a reconnu mercredi que certaines dispositions pouvaient être contraires à la Constitution. C'est pourquoi le texte sera transmis dès mercredi au Conseil constitutionnel, a indiqué le porte-parole du gouvernement Olivier Véran. Face à une loi qui entérine le rétablissement du délit de séjour irrégulier, remet en cause l'automatisme du droit du sol pour les enfants nés en France ou encore conditionne l'accès à certaines prestations sociales, les associations entrent en «résistance constructive», a annoncé le président de la FAS. Plusieurs dizaines d'acteurs de la société civile, associations, syndicats (CGT, CFDT...) et ONG doivent se réunir mercredi soir à la Bourse du travail, à Paris, «pour travailler et réfléchir ensemble à la suite de la mobilisation», a confirmé Delphine Rouilleault, directrice générale de France terre d'asile, une association opératrice de l'État. Dans un entretien à Oues-France, la N.1 de la CGT Sophie Binet a appelé «à la résistance contre cette loi, et faire en sorte qu'elle ne s'applique jamais». «La majorité s'est compromise en reprenant les propositions de l'extrême droite», a dénoncé dans un communiqué la présidente de l'association, l'ancienne ministre socialiste Najat Vallaud-Belkacem.

INDIGNATION COLLECTIVE

Le texte «bafoue plusieurs des principes sur lesquels est fondée notre République : égalité, respect de l'état de droit, solidarité et humanité...», a réagi dans un communiqué la Commission nationale consultative des droits de

l'Homme (CNCDH). «Avant même que le Conseil Constitutionnel fasse un utile rappel à l'ordre de ces principes (...), la CNCDH, dans sa mission de conseil indépendant des pouvoirs publics, élève à l'encontre de la loi votée le 19 décembre une grave alerte», souligne-t-elle. «Résistons !», ont également appelé dans un communiqué les quelque 700 chercheurs spécialisés de l'Institut convergences migrations. Pour eux, le texte adopté mardi est «le plus répressif jamais voté en France depuis la Seconde guerre mondiale sur l'immigration». Même indignation à la Fondation Abbé Pierre qui dénonce, avec une quarantaine d'associations des secteurs du logement et de l'hébergement d'urgence, «une atteinte sans précédent à un principe de solidarité, consistant à héberger toutes personnes en détresse». «La loi risque de précipiter des dizaines de milliers de personnes supplémentaires dans des bidonvilles, vers les marchands de sommeil, l'habitat indigne et d'alimenter le nombre de personnes à la rue faisant appel au 115, en vain», alerte un communiqué.

ROYAUME DU MAROC
SOCIÉTÉ CASABLANCA TRANSPORT EN SITE AMÉNAGÉ S.A.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX (SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé aux dates et heures ci-dessous, aux bureaux de la société Casablanca Transport en Site Aménagé SA sis à l'adresse ci-dessous, à l'ouverture en séance publique des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de la prestation ci-dessous désignée :

N° Appel d'offres	Désignation	Estimation MAD TTC	Caution Provisoire en MAD	Frais de dossier En MAD	Réunion/ Visite des lieux	Date d'ouverture des plis
AOD N° 25/2023/CTS-TRV (Marché Travaux)	PROJET DE PARKING TRIANGLE DES HOTELS : « LOT : TRAVAUX DE CONSTRUCTION TOUTS CORPS D'ETAT »	118.000.000	1.180.000	200 (*)	Mercredi 10 janvier 2024 à 10h00	Mardi 06 février 2024 à 10h00

(*) Le paiement des frais de dossiers est effectué au compte bancaire de la société Casablanca Transport en Site Aménagé SA: RIB n° 0117800001020006340370 (Code Swift: BMCE MAMC) - Banque Bank of Africa.

Les dossiers d'appels d'offres doivent être retirés, contre paiement des frais du dossier dans le montant est précisé dans le tableau ci-dessus, au bureau des marchés sis à l'adresse suivante: Crystal 2-BS, Immeuble n° 2, 9ème étage, Casablanca Marina - Bd des Almohades - 20 010 Casablanca - Maroc / Tél: +212 5 22 94 06 86 - Fax: +212 5 22 94 06 86, Site Web: www.casablancatransport.ma.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être téléchargés, pour consultation, de la plateforme des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents peuvent envoyer l'ordre de versement des frais de dossier à l'adresse électronique ci-dessous pour recevoir un lien de téléchargement du DCE.

Le concurrent doit disposer du certificat de qualification et de classification actualisé à la date de la soumission, délivré par le ministère de l'Équipement, du Transport et de l'Eau justifiant la qualification et la classe suivante:

Secteur	Qualification	Classe
CONSTRUCTION	A	S

Les concurrents désirant assister à la visite des lieux ou à la réunion de présentation organisée par la société devront se présenter, à la date et l'heure fixées ci-dessus, au bureau des marchés sis à l'adresse suivante:
Crystal 2-BS, Immeuble n° 2, 9ème étage, Casablanca Marina - Bd des Almohades - 20 010 Casablanca - Maroc.

Le téléchargement ne dispense pas les concurrents de retirer les dossiers du bureau des marchés. Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de la société.

Ce Règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la société www.casablancatransport.ma.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à :

Monsieur le Directeur Général de la société Casablanca Transport en Site Aménagé SA
Bureau des marchés sis Crystal 2-BS, Immeuble n° 2, 9ème étage,
Casablanca Marina - Bd des Almohades - 20 010 Casablanca

Par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau des marchés de la Société ou remis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les plis reçus postérieurement à la date et l'heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour tout éclaircissement concernant les modalités de retrait des dossiers:
Contacter le Département des Marchés
Tél: +212 5 22 94 06 86
marche_casablancatransport@casablancatransport.ma

RETRAIT DE L'ANGOLA

L'OPEP, un cartel pétrolier en perte de puissance

La décision de l'Angola de se retirer de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) porte un nouveau coup dur à un groupe déjà fragilisé, sur fond de cours en berne. Dissensions, concurrence américaine et fébrilité face à l'urgence climatique : le point sur un cartel sous pression.

Fondée en 1960, l'OPEP, qui réunit 13 membres sous la houlette de Ryad, a noué en 2016 une alliance avec dix autres pays, dont Moscou, sous la forme d'un accord appelé OPEP+, dans l'optique de limiter l'offre et soutenir les cours face aux défis posés par la concurrence américaine. L'organisation garde ainsi plus de 5 millions de barils par jour (mbj) sous terre depuis fin 2022. Mais la stratégie patine. Malgré les nouvelles coupes annoncées en novembre, les prix du brut restent bloqués au plus bas depuis juin (entre 70 et 80 dollars le baril).

DISSENSIONS

Ryad blâme les spéculateurs, d'autres la demande économique morose mais un autre facteur essentiel joue : le manque d'unité. «Si les réductions de l'offre n'ont pas été entendues, c'est parce que les récentes discussions ont révélé des frictions au sein du groupe», commente Ipek Ozkardeskaya, chez Swissquote. Elles ont explosé jeudi au grand jour avec le retrait de l'Angola, qui refuse de réduire sa production et veut «se concentrer davantage» sur ses propres objectifs. Le Nigéria s'était lui aussi montré mécontent de son quota lors de la dernière réunion ministérielle de l'alliance. Et l'OPEP+ n'était pas parvenue à s'entendre sur une baisse de volume à l'échelle des 23 pays membres. L'Arabie saoudite, désireuse de partager le fardeau, n'a trouvé du soutien que parmi sept autres pays. Or «l'unité est nécessaire pour renforcer la légitimité du groupe», argue Ipek Ozkardeskaya. Mais depuis l'augmentation du nombre de participants avec la création de l'OPEP+, elle est plus difficile à obtenir, note-t-elle. Avant l'Angola, l'Indonésie avait claqué la porte



L'OPEP traverse une zone de turbulence.

en 2009, le Qatar en 2019 et l'Équateur en 2020.

L'AFRIQUE PEINE À PESER

L'OPEP, qui a son siège à Vienne, s'est largement imposée sur la scène internationale en octobre 1973, quand elle a décrété un embargo contre les alliés d'Israël en pleine guerre du Kippour. En quelques mois, les

sauts politiques (en Libye et au Venezuela notamment), l'OPEP et ses partenaires contrôlent désormais à peine plus de la moitié de la production mondiale de brut (50 mbj), selon le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Soit la plus faible part depuis la mise en place de l'OPEP+. Le départ de l'Angola, petit producteur (1,1 mbj), aura

envolée. Brasilia va certes rejoindre l'OPEP+ début 2024 mais en qualité d'«observateur», sans adhésion aux quotas décidés par l'organisation.

URGENCE CLIMATIQUE

L'OPEP+ se heurte aussi à l'urgence climatique. «La transition verte est un frein majeur à (son) l'activité», résume Ipek Ozkardeskaya. «Le groupe a tout intérêt à la retarder le plus possible». Lors de la COP28, Haitham Al-Ghais, le secrétaire général de l'OPEP, avait pressé dans une lettre ses membres de «rejeter proactivement» tout texte ou toute formulation ciblant les énergies fossiles. Une position démontrant une certaine crispation autour du sujet, et qui a suscité un déluge de réactions à Dubaï. L'Arabie saoudite a impérativement besoin de maintenir l'afflux de recettes pétrolières, estiment les analystes. Elles sont «essentiels pour financer le vaste programme (...) de diversification économique de l'Arabie saoudite, qui comprend d'ambitieux +giga-projets+», précise Stephen Innes, chez SPIAM. Le royaume veut développer d'autres sources de revenus mais «la transition ne se fait pas du jour au lendemain», ajoute Giovanni Stau-novo, analyste chez UBS.

Luanda refuse de réduire sa production et veut «se concentrer davantage» sur ses propres objectifs. Avant l'Angola, l'Indonésie avait claqué la porte en 2009, le Qatar en 2019 et l'Équateur en 2020.

prix du brut quadruplent : ce premier choc pétrolier consacre l'importance du cartel. Dans les années 1980, face à la montée en puissance d'autres producteurs, il établit son fameux système de quotas qui lui permet d'influer ponctuellement sur le marché. Une stratégie qui a relativement bien fonctionné pendant la crise financière de 2008 ou le choc de la pandémie de covid-19. Mais à force de coupes et de soubre-

une faible influence sur l'alliance qui reste «soudée autour de Ryad et Moscou», selon Bjarne Schieldrop, analyste de Seb. «Tout le monde sait que les membres africains évoluent en seconde ligue». Les États-Unis, numéro un mondial, écoulent en parallèle une quantité record, dépassant les 20 millions de barils quotidiens grâce à l'abondance du pétrole de schiste. La production du Brésil et du Guyana s'est également

En partenariat avec

Page réalisée par
Sami Nemli

FOOTBALL

La justice européenne juge l'interdiction de la Super Ligue illégale

La Cour de justice de l'Union européenne a estimé jeudi que les règles de l'UEFA relatives à l'autorisation de compétitions de football, telles que la Super Ligue, dissidente de la Ligue des champions, étaient contraires au droit de la concurrence.

«Les règles de la FIFA et de l'UEFA sur l'autorisation préalable des compétitions de football inter-clubs, telles que la Super Ligue, violent le droit de l'Union», estime la Cour de justice de l'Union européenne dans un communiqué. La juridiction établie à Luxembourg, qui se prononce sur les règles de

la FIFA et de l'UEFA en vigueur en 2021, au moment du lancement de la procédure d'interdiction, estime que les pouvoirs de ces deux organisations «ne sont encadrés par aucun critère assurant leur caractère transparent (...) et non discriminatoire». Elle précise cependant que le projet de Super Ligue, mené par plusieurs clubs parmi les plus riches, «ne doit pas pour autant

ENTRE MONOPOLE ET SÉCESSION

«Le monopole de l'UEFA est terminé. Le football est libre», a réagi sur le réseau X (ancien Twitter) Bernd Reichart, patron d'A22, la société promotrice de la Super Ligue. La menace d'une sécession partielle des clubs les plus puissants, qui rêvent du modèle très lucratif des ligues fermées nord-amé-

grands clubs avaient annoncé leur propre compétition privée, à l'énorme potentiel commercial, par une offensive lancée à minuit juste avant une vaste réforme de la Ligue des champions, frontalement concurrencée.

LES GÉANTS ESPAGNOLS, DERNIERS RÉSISTANTS

Attaquées par surprise, l'UEFA et la FIFA avaient menacé de sanctions. La communication désastreuse des mutins puis la forte opposition des supporters, en particulier en Angleterre, avaient incité plusieurs pays à envisager des mesures législatives, poussant neuf des clubs rebelles à jeter l'éponge. L'aventure dissidente avait capoté en moins de 48 heures. Deux ans plus tard, seuls les clubs espagnols du Real Madrid et du FC Barcelone n'ont pas désarmé.

La CJUE estime que les pouvoirs de la FIFA et de l'UEFA «ne sont encadrés par aucun critère assurant leur caractère transparent (...) et non discriminatoire».

être nécessairement autorisé». La CJUE souligne qu'elle se prononce de façon générale et pas sur ce projet spécifique.

ricaines tout en voulant rester dans les championnats nationaux, plane sur le football européen depuis plus de vingt ans. En avril 2021, douze



Retrouvez toute **l'actualité** économique sur notre **site d'information**



www.leseco.ma